

THÈSE
pour le
DIPLÔME D'ETAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE

par

PALASCIANO STEPHANE

Présentée et soutenue publiquement le 11 AVRIL 2005

**Plantes et jardins au Moyen-Age
Utilisation et symbolisme
Exemple du prieuré Notre-Dame d'Orsan**

Président :

M. F. Pouchus
Pr. de Botanique et Cryptogamie

Membres du jury :

Mme. C . Sallenave-Namont
Maître de conférences de Botanique
M. P. Thévenot
Pharmacien

A Monsieur le Professeur Pouchus

Merci de l'honneur que vous me faites en acceptant de présider le jury de cette thèse.
Soyez assuré de ma sincère reconnaissance.

A Madame Sallenave-Namont

Au cours de ce travail, vous avez su m'accompagner et me conseiller ce qui a été indispensable pour le mener bien.

Veillez trouver ici l'expression de mes plus sincères remerciements.

A Monsieur Thévenot

Merci de l'honneur que vous m'accordé en siégeant dans ce jury.
Soyez assuré de ma profonde gratitude.

A ma famille, mes amis avec une pensée toute particulière pour Vincent.

<u>Introduction</u>	1
1. <u>Généralités</u>	3
1.1. <u>L'époque médiévale</u>	3
1.1.1. Le Haut Moyen-Âge	3
1.1.2. Le Bas Moyen-Âge	4
1.2. <u>L'essor des monastères en Occident</u>	7
1.2.1. Les origines du monachisme	7
1.2.2. La grandeur de Cluny	8
1.2.3. La réforme de Cîteaux	8
1.2.4. La multiplication des ordres religieux	9
1.2.5. La décadence du monachisme	10
1.3. <u>La vie monastique</u>	11
1.3.1. La prière	11
1.3.2. Le travail manuel	12
1.3.3. Le travail intellectuel	13
1.3.4. L'assistance aux malades	14
1.4. <u>Les jardins monastiques</u>	14
1.4.1. Les monastères : premiers conservatoires des plantes	15
1.4.2. L'exemple de Saint-Gall	16
1.4.2.1. La clôture	16
1.4.2.2. Le jardin des simples ou <i>Herbularius</i>	17
1.4.2.3. Le jardin potager ou <i>Hortus</i>	17
1.4.2.4. Le verger	18
1.4.2.5. Le jardin de fleurs	18
2. <u>Le prieuré Notre-Dame d'Orsan : histoire et description</u>	20
2.1. <u>Histoire</u>	20
2.1.1. L'histoire monastique	20
2.1.1.1. La fondation (1111)	20
2.1.1.2. La prospérité (12 ^{ème} – 16 ^{ème} siècle)	21
2.1.1.3. Les guerres de religion (1569)	22
2.1.1.4. La décadence (17 ^{ème} – 18 ^{ème} siècles)	22
2.1.1.5. La Révolution et le 19 ^{ème} siècle	23
2.1.2. La restauration (1990-2001)	23
2.2. <u>Description</u>	25
2.2.1. Le jardin des simples (1)	25
2.2.2. Le cloître de verdure (2)	27
2.2.2.1. Le déambulatoire ou promenoir	28
2.2.2.2. Les gloriettes	29

2.2.2.3. Le carré intérieur	29
2.2.2.4. La fontaine	30
2.2.3. Le verger de pommiers (3)	31
2.2.4. L'allée des petits fruits (4)	32
2.2.5. Le potager labyrinthe (5)	33
2.2.6. Les jardins de Marie (6)	34
2.2.7. Le potager aromatique (7)	35
2.2.8. La pergola et les jardins d'olivier (8)	36
2.2.9. Le clos des trois vergers (10)	36
2.2.10. Le pré fleuri (11)	37
2.2.11. Le bois	38
2.2.12. Le carré des blés (9)	38
3. <u>Le travail des moines dans les jardins</u>	41
3.1. <u>L'art du jardinage</u>	41
3.1.1. Le personnel du jardin	41
3.1.1.1. Le moine-jardinier	42
3.1.1.2. La tenue des jardiniers	42
3.1.1.3. Les outils utilisés	42
3.1.2. Le travail de la terre	43
3.1.3. Le travail du bois	43
3.1.3.1. Les formes	44
3.1.3.2. Les essences	44
3.1.4. La maîtrise de l'eau	45
3.2. <u>La thérapeutique</u>	45
3.2.1. L'infirmerie	45
3.2.2. Le personnel soignant	46
3.2.3. Conséquences sur le jardin	47
3.3. <u>La cuisine</u>	47
3.3.1. Les cuisines	47
3.3.2. Le personnel des cuisines	48
3.3.3. Conséquences sur le jardin	48
4. <u>La symbolique dans les jardins</u>	50
4.1. <u>Symbolique du jardin</u>	50
4.1.1. Le jardin dans la Bible	50
4.1.1.1. Le don fait à l'homme	50
4.1.1.2. Le jardin d'Eden	51
4.1.2. La symbolique mariale	52
4.1.2.1. <i>L'Hortus conclusus</i>	52

4.1.2.2. Le jardin comme métaphore de Marie	52	
4.1.2.2.1. Les fleurs		53
4.1.2.2.2. La clôture		54
4.1.2.2.3. L'eau		54
4.1.3. Le jardin comme métaphore de l'âme	54	
4.1.4. Le jardin profane	55	
4.2. <u>Symbolique des éléments</u>	55	
4.2.1. La clôture		55
4.2.2. L'eau		56
4.2.2.1 L'eau, source de vie	56	
4.2.2.2 Les fleuves du Paradis	56	
4.2.3. Le labyrinthe		57
4.3. <u>Symbolique des nombres</u>	57	
4.3.1. Le nombre quatre		57
4.3.2. Le nombre trois	58	
4.3.3. Le nombre neuf	59	
4.4. <u>Symbolique des formes</u>	59	
4.4.1. Le carré	59	
4.4.2. Le triangle		59
4.4.3. Le cercle		60
4.4.4. La croix	60	
4.5. <u>Symbolique du monde végétal</u>	60	
4.5.1. Les fleurs		61
4.5.1.1. La rose		61
4.5.1.2. Le lis		61
4.5.1.3. L'œillet		61
4.5.2. Les arbres		62
4.5.2.1. Le pommier	62	
4.5.2.2. Le figuier - le cyprès	62	
4.5.2.3. Le tilleul		63
5. <u>Utilisation des plantes</u>		64
5.1. <u>Les trois plantes sacrées : blé, vigne, olivier</u>	64	
5.1.1. Le blé	64	
5.1.2. La vigne	64	
5.1.3. L'olivier		65
5.2. <u>Les simples</u>	66	
5.2.1. L'absinthe		67
5.2.2. La guimauve		68
5.2.3. La rue		69

5.2.4. La sauge	70
5.2.5. La fève	72
5.2.6. Le chou	73
5.3. <u>Plantes alimentaires</u>	75
5.3.1. Légumes	76
5.3.2. Les fruits	77
5.3.3. Les plantes colorantes	77
<u>Conclusion</u>	79
<u>Bibliographie</u>	81

Planches et dessins (seulement sur la thèse papier)

Le plan de Saint-Gall	16bis
<i>Herbularius</i>	17bis
Le jardin potager	17bis
Plan d'Orsan	25bis
Les simples	26bis
Le cloître	27bis
Le carré intérieur	29bis
Le verger de pommier	31bis
Le potager labyrinthe	33bis
La roseraie	35bis
Le travail du bois	44bis
La vierge Marie	52bis
Absinthe	67bis
Guimauve	68bis
Rue	69bis
Sauge	70bis

Introduction

Les interactions entre l'Homme et le monde végétal ont eu dès l'origine une importance capitale dans le développement des sociétés humaines.

Après avoir été longtemps nomade et avoir vécu essentiellement de la chasse et de la cueillette au cours du Paléolithique, l'homme du Néolithique devient sédentaire, éleveur et cultivateur. Les premiers villages préhistoriques connus possèdent déjà, à côté des maisons d'habitation, un espace réservé à la culture de plantes, lesquelles sont alors réservées à l'alimentation.

Au cours de l'Antiquité, plusieurs civilisations considèrent les plantes sous leur aspect thérapeutique. Il nous reste aujourd'hui encore nombre de traités arabes et égyptiens, et par la suite des écrits grecs et romains qui dressent une véritable pharmacopée basée essentiellement sur des éléments végétaux ; les mondes animaux et minéraux y occupent une place restreinte ; les drogues de synthèse viendront quant à elles bien plus tard.

Pendant le Moyen-Âge, période longue d'un millénaire qui succède à l'Antiquité, meurt avec la Renaissance et marque en Europe l'apogée de la pensée chrétienne, la diffusion de ces savoirs sur le continent est difficile, car les voyages sont lents et pénibles et, de plus, seule une partie infime de la population est suffisamment éduquée pour comprendre les textes antiques. Dans ce contexte, le rôle des monastères, qui apparaissent dès le 5^{ème} siècle en France et connaissent un essor extraordinaire dans toute l'Europe à partir de l'an mil, est déterminant. C'est dans les *scriptorium* des abbayes que sont recopiés et traduits à la main les textes anciens et dans leurs jardins, parfois immenses, que sont cultivées de nombreuses espèces végétales aux usages variés. En effet, les moines vivant en communauté fermée doivent assurer eux-mêmes leurs moyens de subsistance et accordent donc une grande importance à leur potager ainsi qu'à leur verger ; ils ont aussi pour rôle d'aider les déshérités, notamment d'assurer des soins aux malades, et ont pour cela à leur disposition des jardins médicinaux très complets.

Les jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan, dans le Cher, récemment ouverts au public, sont la reconstitution idéalisée mais rigoureuse d'un de ces ensembles monastiques du Moyen-Âge, qui avaient progressivement disparu de notre paysage depuis le 16^{ème} siècle ; ils ont été tracés sur le site d'un ancien prieuré fontevriste fondé au 12^{ème} siècle et ruiné après la Révolution. Ils montrent de façon exemplaire comment les fonctions utilitaires du jardin étaient étroitement liées chez les moines au besoin de spiritualité.

Après avoir défini dans une première partie le contexte, en rappelant ce que désigne exactement l'expression "Moyen-Âge" et en développant le rôle essentiel qu'ont alors les moines et leurs monastères, nous nous intéresserons précisément à l'exemple de ce prieuré dont nous évoquerons brièvement l'histoire avant de décrire précisément l'état actuel de ses jardins.

Nous aborderons ensuite l'étude de ces jardins selon trois axes principaux : nous verrons d'une part le rôle des jardins dans la vie laborieuse des moines, ce qui revient à détailler le travail nécessaire à leur entretien mais aussi les activités qui y sont rattachées : la thérapeutique et la cuisine ; nous étudierons ensuite la part de symbolique qui préside à leur conception, car l'agencement général des différentes parties, les formes géométriques utilisées, les nombres qui interviennent ainsi que la présence de plusieurs éléments végétaux répond en premier lieu à des codes liés au symbolisme chrétien et difficiles à décrypter aujourd'hui ; nous verrons ensuite quels types de plantes, liturgiques, médicinales, alimentaires ou ornementales étaient présentes et quel était l'usage que les moines réservaient à chaque espèce.

Nous tenterons ainsi de montrer comment ces jardins monastiques, qui assurent la survie des moines tout en leur rappelant la présence de Dieu, réalisent le rêve médiéval de synthèse du temporel et du spirituel.

6. Généralités

Afin de mieux cerner le contexte dans lequel sont apparus les jardins monastiques tels que ceux reconstitués à Orsan, nous allons tout d'abord définir le Moyen-Âge et en situer les principaux repères chronologiques, puis voir l'importance qu'ont prises les communautés religieuses à cette période, décrire les activités des moines et définir de façon tout d'abord schématique les différents types de jardins que l'on retrouve dans chaque monastère.

6.1.L'époque médiévale

Le Moyen-Âge est défini comme la période de l'histoire européenne située entre l'Antiquité et les Temps modernes. Elle débute en 476, date de la chute, brutale, de l'Empire romain d'Occident. Elle prend fin avec l'apparition d'une nouvelle civilisation, la Renaissance, qui voit le jour en Italie au cours du 15^{ème} siècle mais ne s'étend en France qu'au début du siècle suivant. Il est donc plus délicat de proposer une date de fin. Le plus souvent, les historiens choisissent l'année 1453, celle de la prise de Constantinople par les Turcs, mais la date de 1492, qui marque la découverte du nouveau continent par Christophe Colomb, peut être également proposée (Le Goff, 1964).

Quoiqu'il en soit, ce Moyen-Âge s'étend donc du 5^{ème} au 15^{ème} siècle de notre ère, sur une période longue de mille ans qu'il est difficile d'appréhender dans son ensemble. Une subdivision a donc été retenue, qui fait se succéder le Haut Moyen-Âge (5^{ème} au 10^{ème} siècle) et le Bas Moyen-Âge (11^{ème} au 15^{ème} siècle).

6.1.1. Le Haut Moyen-Âge

Le Haut Moyen-Âge est la période la plus troublée au niveau politique.

En 395 a lieu la scission de l'Empire romain hérité des Césars. Théodose, dernier empereur à régner sur cet immense territoire qui couvrait la plus grande partie de l'Europe, partage ses terres entre ses deux fils : Honorius reçoit l'Empire d'Occident, dont la capitale est Rome, et Arcadius l'empire d'Orient, dont la capitale est Constantinople. A cette époque ont déjà débuté les grandes invasions barbares qui voient les Goths, les Huns, les Francs, les Vandales ou les Burgondes attaquer de toute part cet empire à la dérive.

Après la chute de l'Empire romain d'Occident, les territoires qui le constituaient restent durant trois siècles la proie de luttes continuelles : après l'époque des royaumes barbares, on

assiste à l'émiettement politique de l'Europe puis à de nouvelles vagues d'invasions menées par les Normands et les Hongrois (Hubert, 1967).

Ce n'est qu'en 800 que le sacre de Charlemagne, grand guerrier et esprit très cultivé, impose une nouvelle unité – son empire s'étend des Pyrénées jusqu'à l'Elbe – et inaugure une période de calme relatif. C'est la « Renaissance carolingienne », renouveau artistique et intellectuel favorisé par l'essor économique.

A sa mort pourtant, ses fils ne peuvent prolonger son rêve d'unité et l'empire est morcelé en trois royaumes par le traité de Verdun, en 843. La partie occidentale, correspondant à la France actuelle, revient à Charles le Chauve.

Cette première période est donc caractérisée jusqu'à Charlemagne par la perte de la notion d'Etat et la dissolution de toute unité politique – les frontières sont floues et mouvantes du fait des invasions fréquentes. Il en résulte que le politique ne peut s'exprimer que dans le spirituel : les hommes se définissent comme appartenant non pas à un pays mais à une communauté définie par sa foi religieuse.

6.1.2. Le Bas Moyen-Âge

Le Bas Moyen-Âge marque en Europe occidentale le développement de la société féodale. Les trois ordres de la société se mettent en place. Le **bas peuple** – paysans, artisans et commerçants – après les invasions qui ont mis à mal le pays pendant plusieurs siècles et les grandes peurs de l'an mil, recherche la sécurité : il se met sous la protection des **chevaliers**, qui combattent à sa place, et des **religieux**, qui prient pour son salut. Ces derniers s'organisent en clergé séculier – les prêtres, qui administrent une paroisse et vivent dans le monde, au contact de leurs paroissiens – et régulier – les moines, qui choisissent de se retirer du monde et de former des communautés vivant en autosuffisance.

Alors que le Haut Moyen-Âge a été marqué par une instabilité politique permanente et par l'affrontement de peuples belliqueux, c'est également à partir du 11^{ème} siècle qu'apparaît la notion d'identité nationale. C'est d'ailleurs tout au long du Bas Moyen-Âge que se forme ce qui deviendra progressivement la France. Par l'annexion successive des terres de ses vassaux, le roi de France étend lentement son territoire ; au 15^{ème} siècle, avec le rattachement de la Bretagne, notre pays a acquis l'essentiel de sa physionomie actuelle.

Le Bas Moyen-Âge peut lui-même être subdivisé en deux périodes appelées, par référence à l'architecture religieuse, romane et gothique : la première est caractérisée par une vie essentiellement agricole, donc rurale, et par la suprématie des grands ordres monastiques ; la seconde correspond à l'attrait croissant des cités et au transfert du pouvoir vers les évêques.

La période **romane** débute en l'an mil et se poursuit jusqu'à la fin du 12^{ème} siècle. Après les nombreuses destructions qui ont marqué les siècles précédents et le mouvement de panique que les historiens résumant dans la « grande peur de l'an mil », l'Occident connaît enfin une relative tranquillité qui entraîne d'une part des progrès techniques importants, notamment dans le domaine agricole, permettant un mouvement général de défrichement et d'extension des cultures, et d'autre part une forte poussée démographique (Duby, 1973). On assiste donc à une période de croissance économique qui n'exclut pas, toutefois, des périodes plus difficiles, et notamment des années de famines, puisque les rendements agricoles sont encore très dépendants des conditions climatiques.

La vie est à cette période essentiellement rurale. Avec le développement de la féodalité, la vocation militaire de la ville, l'une de ses fonctions essentielles héritée de la cité antique, décline au profit du château-fort, devenu centre de puissance et installé le plus souvent dans les campagnes (Le Goff, 2004). De même, le pouvoir religieux s'exprime dans les grands ordres monastiques, Cluny et Cîteaux, qui essaient des dépendances dans toutes les campagnes d'Europe. C'est une époque de développement exponentiel des communautés religieuses (Duby, 1962).

La quiétude retrouvée et les progrès des transports rendent les voyages plus aisés, ce qui permet des échanges de biens mais aussi de connaissances entre les peuples. Les sciences, qui restaient depuis longtemps tributaires de l'héritage latin antique, s'ouvrent à la redécouverte des textes grecs puis arabes. Les moines, qui appartiennent aux classes aisées de la population et sont souvent des gens instruits, participent à la transmission de ce savoir grâce aux travaux de traduction et de copies réalisés dans les abbayes.

Si l'architecture gothique naît à Saint-Denis au milieu du 12^{ème} siècle avant de se répandre rapidement en Ile-de-France, c'est le 13^{ème} siècle qui marque véritablement le déplacement des pôles d'activité de la campagne vers la ville et avec lui le début de la période dite **gothique** (Genicot, 1968).

D'une part, Philippe Auguste intègre les villes dans le système monarchique national et fait de Paris la capitale du royaume. Son règne est considéré pour cela comme la genèse de l'Etat moderne.

D'autre part, les famines poussent le peuple à se regrouper dans des agglomérations qui deviennent attractives pour les jeunes car elles concentrent aussi la vie intellectuelle et les lieux de distraction. Ce premier exode rural entraîne le développement des métiers de l'artisanat au détriment de la seule agriculture. Les villes, qui étaient essentiellement des centres de consommation, notamment par la présence des marchés où les paysans venaient vendre leurs marchandises, deviennent ainsi des centres de production (Le Goff, 2004).

Parallèlement, la tête de l'Eglise passe des abbés aux évêques : l'Eglise catholique entend jouer un rôle politique important en Occident, mais ses monastères sont devenus trop isolés du fait de la nouvelle organisation centralisée qui passe par les villes. Ils perdent donc leur importance au profit de la cathédrale, qui est désormais le centre de la cité, et près de laquelle s'installe, dans les plus grandes villes, une université (Gimpel, 1980). C'est désormais dans ces universités – de lettres, de sciences, de droit, de théologie... –, où enseignent bon nombre des personnalités les plus érudites de leur temps, que sont dispensées les connaissances (Duby, 1976). Les étudiants arrivent de toute l'Europe pour suivre les cours à Montpellier, puis à Paris ou à Orléans.

La fin du Moyen-Âge est marquée par des bouleversements politiques et des problèmes sanitaires graves. D'un côté, la guerre de Cent Ans, le conflit le plus long de toute l'histoire de l'Europe, oppose Français et Anglais à partir du milieu du 14^{ème} siècle ; les ravages faits dans les campagnes par les armées sont relayés par des bandes de pillards qui profitent de la situation pour mettre à sacs villages et abbayes. Par ailleurs, la Grande Peste qui sévit de 1346 à 1353, décime les communautés urbaines, tuant vingt-cinq millions de personnes en cinq ans. Enfin, à la suite de troubles rendant Rome peu sûre, les papes à partir de 1330 s'exilent en Avignon ; c'est la première grande crise religieuse de l'Occident chrétien, qui précède une autre révolution : la Réforme élaborée par Luther en 1517.

Pliant progressivement sous les crises politiques, militaires et religieuses, la civilisation médiévale décline progressivement au cours du 15^{ème} siècle.

Au tournant du 16^{ème} siècle s'amorce ainsi la Renaissance, marquée par l'humanisme, qui met l'homme au centre de la Création. Cette période est aussi celle de l'invention de l'imprimerie, qui marque les débuts de la démocratisation du savoir.

6.2. L'essor des monastères en Europe

6.2.1. Les origines du monachisme

En 313, l'empereur romain Constantin se convertit au christianisme. Après trois siècles de persécutions, les chrétiens peuvent enfin sortir des catacombes. Même si des exemples de vie érémitique sont connus depuis les premiers siècles du christianisme, c'est à partir de cette date que va pouvoir s'étendre l'aventure du monachisme.

Peu après l'an 300, saint Pacôme (292-346) fonde le premier monastère en Haute-Egypte, c'est à dire une communauté d'hommes unis par leur foi ayant fait vœu de vivre en autarcie, retirés du monde, en suivant certaines règles prédéfinies. Pacôme est considéré aujourd'hui comme le fondateur du cénobitisme.

En France, le plus ancien monastère connu est celui de Ligugé, près de Poitiers, fondé autour de 360 par saint Martin (316-397). Les années qui suivent voient la fondation par Honorat du monastère des îles de Lérins, sur la côte méditerranéenne, vers 410, puis celle de l'abbaye Saint-Victor à Marseille en 413 (Boutier, 1997).

A cette époque qui est celle des grandes invasions, la vie autarcique est aussi un refuge pour nombre de seigneurs et d'esprits érudits – les Barbares qui détruisent les villes laissent souvent de côté les monastères isolés –, et la conviction religieuse n'est pas toujours ce qui pousse les hommes vers le monachisme.

En 529, Benoît de Nursie (480-574), qui deviendra saint Benoît, fonde un monastère au Mont Cassin, au Sud de Rome, pour les moines duquel il rédige une règle stricte. Les religieux doivent se consacrer à trois activités : travail manuel, travail intellectuel, prière. Benoît ordonne en outre aux abbés d'affecter une partie de leur couvent aux soins des malades (« *Infirmorum curraomnia et super omnia adhibenda est* ») et de cultiver dans l'enceinte du monastère les plantes médicinales nécessaires à leur rémission (« *Volumus quod inhorto herbas habuant* »).

Les conciles d'Estinnes en 743 puis de Soissons en 744 imposent cette règle, dite bénédictine en référence à son concepteur, comme la seule directive susceptible d'organiser à bon escient la vie des moines et des moniales dans les abbayes carolingiennes (Hubert, 1968). Cette règle dominera en fait tout le clergé régulier du Moyen-Âge puisque c'est elle qui est adoptée à Cluny, puis, réformée, à Cîteaux. C'est elle également qui est imposée aux chanoines dans les églises collégiales (Knowles, 1969).

6.2.2. La grandeur de Cluny

Au 7^{ème} siècle naissent deux abbayes au rayonnement important : Wandrille fonde l'abbaye de Fontenelles, aujourd'hui Saint-Wandrille, en 649 et Philibert l'abbaye de Jumièges en 654, toutes deux dans la basse vallée de la Seine. Ces deux centres qui adoptent la règle bénédictine acquièrent une importance peu commune et l'abbaye de Jumièges devient la plus importante de son temps, mais son aura se limitera finalement à la Normandie. De même sous Charlemagne, aucune des nombreuses abbayes qui voient le jour – 417 créées entre 768 et 855, parmi lesquelles Saint-Riquier ou Fleury, aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire, contre une centaine de palais et seulement 27 cathédrales – ne dépasse un rayonnement régional (Boutier, 1997).

Il faut attendre pour cela la fondation en 911 de l'abbaye de **Cluny**, en Bourgogne, qui sera la maison mère de l'ordre monastique le plus important d'Occident. L'**ordre clunisien** s'étend très vite, non seulement sur tout le territoire de la France actuelle, mais aussi dans le Nord de l'Espagne et de l'Italie, en Angleterre et en Allemagne. A son apogée, en 1109, l'ordre comprend 1184 maisons dont 883 en France (Valous, 1936).

Pourtant, dès le 11^{ème} siècle, cet ordre trouve des détracteurs. Accumulant les dépendances, les terres et plus généralement toutes les sources d'enrichissement, l'abbé de Cluny est plus puissant que le roi de France ! Des voix s'élèvent pour dénoncer un mode de vie qui n'a plus rien à voir avec l'idéal voulu par saint Benoît. On prône le retour à la pauvreté, à l'austérité, aux obligations de silence et de méditation ; on réclame le détachement de tous les biens terrestres.

6.2.3. La réforme de Cîteaux

La réforme la plus importante est initiée par Robert de Molesme, qui fonde l'abbaye de **Cîteaux** en 1098. L'**ordre cistercien** réclame l'application de la règle de saint Benoît dans sa forme la plus stricte. Les prieurés cisterciens, installés dans des sites propices au recueillement, sont d'un dépouillement et d'une sobriété totale dans leur architecture. Les moines y vivent en état de pauvreté absolue et refusent tout moyen de subsistance qui ne viendrait pas de leur propre travail. Les Cisterciens mettent donc leurs terres en valeur de leurs propres mains (Aubert, 1947).

La grande renommée de cet ordre lui vient essentiellement de l'aura d'un homme : saint Bernard, qui vient vivre à Cîteaux en 1112 avant de devenir abbé de Clairvaux – l'une des

abbayes filles de Cîteaux, fondée en 1115 –, moine passionné et volontaire, qui devient le meilleur ambassadeur de la congrégation. Il fait appliquer à la lettre la règle bénédictine : il interdit de percevoir des dîmes, de recevoir ou d'acheter des terres, impose à ses moines des conditions de vie rigoureuse, une nourriture frugale (Duby, 1976).

Au début du 12^{ème} siècle sont fondées les quatre abbayes filles de Cîteaux : La Ferté, Pontigny, Morimond et Clairvaux, puis les fondations se multiplient jusqu'à atteindre le nombre de 525 abbayes adoptant la règle cistercienne ; parmi celles-ci on peut citer Hautecombe, dans les Alpes, fondée en 1125 et Sénanques, en Provence, en 1148.

6.2.4. La multiplication des ordres religieux

D'autres tentatives ont lieu pour contester l'hégémonie de l'abbé de Cluny.

D'un côté, plusieurs esprits de qualité, séduits par l'éremitisme, cherchent dans la solitude de régions retirées à retrouver la pureté évangélique.

D'autre part, plusieurs nouvelles congrégations voient le jour, dont l'importance n'atteindra pas celle des deux grands ordres qui s'affrontent alors, mais qui cherchent des façons originales de garder les moines dans un idéal de pureté (Frère Philippe, 1992).

Ainsi, en 1101, Robert d'Arbrissel réunit à **Fontevrault**, en Anjou, des pécheresses repenties. L'**ordre fontevriste** garde longtemps une particularité unique : chaque abbaye accueille, dans des bâtiments séparés, des hommes et des femmes et c'est toujours l'abbesse qui est au sommet de la hiérarchie. La première abbesse de Fontevrault, Pétronille de Chemillé, est âgée de vingt-deux ans lorsqu'elle prend la tête de l'abbaye. Les moines, supportant mal d'être assujettis à des femmes, tenteront à plusieurs reprises de se révolter, ce qui vaudra à cet ordre une histoire mouvementée et riche en anecdotes.

Au même moment, à Saint-Victor de Paris, autour de Guillaume de Champeaux (1108) ou à Prémontré, près de Laon, autour de Norbert de Gennepe (1120) se regroupent des chanoines qui adoptent la règle très stricte de saint Augustin.

L'**ordre grandmontain** adopte une position unique dans l'histoire du monachisme : les moines doivent s'y consacrer exclusivement à la prière et à l'adoration et, pour cela, sont délivrés des travaux manuels, lesquels sont exécutés par les frères convers.

Au 13^{ème} siècle apparaissent, sous l'influence de deux personnages charismatiques, les ordres mendiants. C'est d'abord saint François d'Assise qui fonde l'**ordre des Franciscains** en 1209 puis saint Dominique celui des **Dominicains**, ou **Frères prêcheurs**, en 1215. Ces

deux congrégations protestent contre la puissance grandissante de l'argent dans la société ecclésiastique et laïque.

Dans certains de ces ordres, des femmes prennent la tête des abbayes. Au milieu du 12^{ème} siècle, les cartulaires nous permettent de suivre la fondation du monastère de Paraclet dont la supérieure est Héloïse. En Allemagne, sainte Hildegarde est abbesse de Bingen. Les religieuses de ce temps sont des femmes extrêmement instruites qui peuvent rivaliser de savoir avec les moines les plus lettrés. Héloïse enseigne à ses moniales le grec et l'hébreux ; Hildegarde pratique la musique et la médecine.

6.2.5. La décadence du monachisme

Comme nous l'avons vu, dans la deuxième moitié du 12^{ème} siècle, l'Eglise se trouve à un tournant de son histoire et l'attraction exercée par les villes entraîne de profonds changements dans la physionomie du pays, notamment le déclin du rôle intellectuel des monastères : les écoles monastiques sont délaissées au profit des universités en pleine expansion. Dès cette date, le monachisme dans son ensemble amorce une phase décroissante qui sera aussi lente que son ascension a été rapide. Du 13^{ème} au 15^{ème} siècle, l'essentiel des abbayes se maintiennent mais le nombre de moines décroît.

Au 16^{ème} siècle, les ordres religieux sont remis en cause par la Réforme et les guerres de religion mettent à mal nombre de couvents : les protestants pillent les abbayes, mutilent leurs sculptures, saccagent leurs jardins. Au siècle suivant, la congrégation de saint Maur se propose de relever plusieurs monastères détruits et de restaurer la vie monacale, mais les coûts importants ralentissent cette entreprise.

En France, c'est la Révolution de 1789 et la vague de déchristianisation massive qui l'accompagne qui marquent quasiment la fin de ce mode de vie. Le peuple qui, depuis longtemps, se plaignait des taxes importantes réclamées par l'Eglise, s'acharne sur de nombreuses abbayes : les moines doivent fuir ou sont emprisonnés, les bâtiments sont incendiés, destruction physique de ce que beaucoup considèrent comme le symbole de l'oppression religieuse. Plus tard, les bâtiments encore en place sont nationalisés et vendus au titre des biens nationaux, qui regroupent tous les biens pris aux nobles et à l'Eglise après qu'a été décrétée l'abolition de leurs privilèges. Achetés par de riches entrepreneurs, la plupart servent de carrière de pierres. C'est ainsi que Cluny, la plus grande abbaye de la Chrétienté, qui avait survécu à tous les tourments touchant l'Eglise depuis le 12^{ème} siècle, est démantelée pierre par pierre.

Depuis le 19^{ème} siècle, la vie monacale est devenue extrêmement marginale. Les abbayes mères de Cluny et Cîteaux sont aujourd'hui presque entièrement détruites. Plusieurs monuments importants ont été rachetés par l'Etat et restaurés mais seuls quelques dizaines d'abbayes en France sont encore tenues par des religieux. Il subsiste ainsi 15 congrégations cisterciennes dans notre pays. Il est aussi à noter que l'abbaye de Ligugé, la première fondée, est toujours occupée par des bénédictins.

6.3. La vie monastique

Selon la règle de saint Benoît, les moines doivent partager leur temps entre le travail et la prière. Plus précisément, on peut distinguer trois moments : un temps de prière ; un temps de travail manuel, puisque les moines vivant reclus doivent assurer eux-même toutes les tâches nécessaires à leur subsistance ; un temps de travail intellectuel, destiné à accroître et à diffuser les connaissances théologiques et scientifiques.

6.3.1. La prière

Bernon, le fondateur de Cluny, donne résolument le pas à la prière, fidèle en cela à l'esprit de saint Benoît, qui déclarait : « Rien ne doit primer le service divin. »

Car il ne s'agit pas tant de la prière privée, personnelle, de chaque moine, que de celle de la communauté tout entière, de la "louange" adressée à Dieu par les offices liturgiques. Ces offices jalonnent les jours et les nuits. Les chants et les lectures qui les composent sont presque les seuls sons qui doivent sortir de la bouche des moines, astreints le plus souvent à un silence rigoureux (Pognon, 1981).

Entre minuit et une heure sonne le signal des "**nocturnes**" appelées aussi "**vigiles**". Les moines se lèvent, endossent leur tunique et se rendent au chœur de l'église où, ayant gagné leurs places respectives, ils font ensemble le salut dit *ante et retro*, qui consiste à incliner le buste à l'horizontale et à le redresser lentement. Ils chantent une quinzaine de psaumes, l'hymne composé par saint Ambroise, lisent des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des écrits des docteurs et des pères. Puis ils vont se recoucher, mais pas pour longtemps car avant la fin de la nuit, ils doivent retourner à l'église pour chanter les "**matines**" ou "**laudes**" : encore trois psaumes dont deux changent chaque jour de la semaine, plusieurs leçons, l'Ambrosien et un cantique. Après le lever, à la première heure diurne, c'est "**primes**" : les moines chantent un hymne, trois psaumes, une leçon, un verset d'un texte

biblique et le *Kyrie eleison*. "**Tierce**" à neuf heures sera composé de même, ainsi que les deux offices suivants : "**sexte**", à midi, qui suit immédiatement le déjeuner et "**nones**", à trois heures, qui interrompt le travail de l'après-midi. Au coucher du soleil, ce sont les "**vêpres**", qui précèdent le repas du soir. Enfin, avant de se coucher, les moines chantent les "**complies**", ces deux derniers offices comprenant encore plusieurs psaumes et oraisons.

Les bénédictins de Cluny chantent donc chaque jour huit offices. D'après la règle de saint Benoît, l'ensemble du temps de prière collective doit occuper quatre heures. On devine que toutes les prières énumérées ci-dessus en réclament bien davantage.

6.3.2. Le travail manuel

Dans des journées aussi remplies, il reste assurément peu de temps pour le travail, et c'est pourquoi les moines cherchent à se décharger en partie des besognes courantes en ayant recours aux convers. Ces convers sont à l'origine de pieux laïcs, désireux d'aider les moines mais ne se sentant ni dignes ni capables de le devenir. La plupart du temps, ils ne savent pas lire, donc ne peuvent pas participer aux chants et aux lectures des offices. Ils vivent dans l'enceinte de l'abbaye mais dans des bâtiments séparés de ceux des moines et ne sont pas soumis aux mêmes contraintes (Moulin, 1997).

Toutefois, seul l'ordre de Grandmont, nous l'avons vu, fait de ces convers les uniques dépositaires du travail manuel. Dans tous les autres ordres, les moines ne veulent pas s'affranchir tout à fait du travail inscrit dans la règle bénédictine. Parmi les travaux qu'ils exécutent alors, c'est l'exploitation agricole qui occupe la plus grande place.

Dès le 6^{ème} siècle, Cassiodore (490-580) écrit qu'il est important pour les moines de cultiver leur jardin, de s'occuper des champs et de récolter les fruits. Il met le jardinage en première place dans les travaux manuels monastiques.

A la même période, saint Benoît, dans la règle rédigée vers 530 pour les moines du Mont Cassin, s'il parle de l'importance de la vie ascétique, insiste toutefois davantage sur les bienfaits du travail manuel qui, au contraire des premiers essais de règles monastiques rédigés précédemment, y apparaît aussi important que le travail intellectuel.

Cette règle amène un renouveau du jardinage et de l'horticulture en Occident : mêlant leur soif de connaissance à la nécessité de travailler la terre, les moines de Cluny font venir de pays méridionaux des plantes et des fruits jusqu'alors inconnus (Candolle, 1991). En outre, ils innovent en ce qui concerne les techniques de jardinage, notamment d'irrigation.

Nous reviendrons plus en détail, dans la partie relative à l'entretien des jardins, sur les travaux précis des moines en ce domaine.

6.3.3. Le travail intellectuel

Les mains des moines accomplissent également d'autres ouvrages, où l'esprit a plus de part que l'écossage ou le sarclage : beaucoup s'illustrent dans le maniement de la plume.

Un des rôles importants des moines, qui sont pour la plupart des érudits, capables de lire le latin et le grec, est d'assimiler puis de transmettre le savoir. Pour cela, ils se procurent des ouvrages anciens qu'ils conservent dans leur bibliothèque et étudient longuement. Ensuite, ces manuscrits sont copiés ou traduits. Dans tous les monastères, une salle, le *scriptorium*, est réservée à ces travaux. Chaque après-midi, plusieurs moines s'y installent, chacun autour d'une table, et passent des heures à écrire en silence. Cette salle, également appelée chauffoir, est souvent la seule de toute l'abbaye à posséder une cheminée – alors même que les réfectoires et dortoirs en sont dépourvus –, afin que l'encre ne gèle pas et que les doigts ne puissent pas s'engourdir. Ce détail montre bien l'importance accordée à ces activités.

Ainsi, à Cluny, au temps de l'abbé Odilon, donc aux environs de l'an mil, certains moines sont chargés de recopier les chartes de l'abbaye, réalisant ainsi des "cartulaires" qui sont parvenus jusqu'à nous, ou multiplient les exemplaires des œuvres des pères de l'Eglise. Déjà, il s'en trouve d'assez doués pour illustrer de miniatures ces manuscrits (Pognon, 1981).

Et si les textes sacrés et théologiques sont les premiers servis, ce ne sont assurément pas les seuls : les monastères deviennent, surtout à partir de l'an mil, le refuge de toutes les sciences : sciences naturelles, algèbre, géométrie, astronomie, médecine, pharmacie... Les moines deviennent des puits de science. Le savoir se transmet entre les maisons mères et filles d'un même ordre, et par les voyages des pèlerins.

L'essor des monastères aux 11^{ème} et 12^{ème} siècles marque donc aussi un renouveau des sciences en Europe occidentale. Parmi les ordres nouveaux qui naissent en opposition à Cluny à partir du 12^{ème} siècle, plusieurs permettront l'émergence de grands penseurs. Chez les Dominicains, Albert le Grand (1193-1280) est un grand érudit, féru de sciences naturelles, et auteur d'une importante encyclopédie ; il enseigne à l'université. Parmi les Franciscains, Roger Bacon est considéré comme le fondateur des sciences expérimentales modernes.

6.3.4. L'assistance aux malades

Les monastères tiennent au Moyen-Âge une place prépondérante dans l'exercice de la médecine. Suivant la mission d'assistance aux malades qu'implique le christianisme, les moines soignent les pèlerins blessés ou de santé précaire et parfois les gardent sur de longues périodes dans les infirmeries annexées aux monastères ; cela implique la disponibilité des plantes qui sont alors la base de la pharmacopée. C'est pourquoi, dès les monastères fondés à l'époque carolingienne, les moines réservent souvent une place dans l'enclos pour le jardin de simples. Cette assistance aux malades est donc la synthèse des activités manuelles et intellectuelles mais aussi de prière des moines : elle nécessite un savoir-faire dans la culture des plantes et la préparation des potions, des connaissances médicales héritées de l'Antiquité en ce qui concerne les propriétés de ces plantes, et le recours à la prière car seul Dieu peut choisir finalement d'accorder ou non la rémission à un corps malade.

Certaines communautés se consacrent à temps plein à cette activité, et parfois à un seul type de malades. Ainsi, l'ordre de Saint-Antoine-du-Viennois, fondé au 13^{ème} siècle à la Motte-aux-Bois, dans le Dauphiné, prend en charge les pèlerins atteints du « feu de saint Antoine », appelé aussi « feu sacré » ou « mal des ardents », aujourd'hui assimilé à l'ergotisme.

Il est à noter que cette fonction d'assistance aux malades va décroître progressivement à la fin du Moyen-Âge. En effet, les moines médecins, qui sont autorisés à sortir du monastère pour aller chercher des remèdes dans la nature ou pour porter assistance à des malades incapables de se déplacer, finissent par négliger les règles de vie communautaire, ce qui amène plusieurs papes en prendre des positions rigoureuses. Au concile de Reims, Innocent II interdit aux moines d'exercer la médecine en dehors de leur monastère. Un siècle plus tard, Honorius III va plus loin en interdisant aux religieux toute pratique de la médecine.

6.4. Le jardin monastique : rôle et organisation générale

Cette introduction nous montre déjà l'importance du jardin dans l'espace communautaire. Lieu privilégié du travail manuel, élément indispensable à l'exercice de la médecine, représentation symbolique, le jardin monastique, parce qu'il a presque systématiquement disparu alors que les bâtiments sont restés, est trop souvent oublié aujourd'hui. Il est pourtant, au même titre que l'église ou que les bâtiments conventuels, indispensable au bon fonctionnement de l'abbaye (Antoine, 2000).

6.4.1. Les monastères, premiers conservatoires des plantes

Après la chute de l'Empire romain, l'Europe traverse jusqu'en l'an mil une période d'obscurantisme au cours de laquelle la magie et la sorcellerie dominent les sciences médicales. En ces temps d'invasions successives et de destructions, les savoirs antiques se perdent, la science régresse.

C'est Charlemagne qui manifeste le premier le désir d'une science plus rigoureuse et prend des mesures contre les pratiques alors en cours. Il recommande l'usage des plantes médicinales et dans son *Capitulaire de Villis*, vers l'an 800, décrit 88 espèces qu'il considère comme indispensables au bon usage de la médecine (Barbaud, 1988). Parmi celles-ci, la **laitue** (*Lactuca sativa*), le **persil** (*Petroselinum sativum*), la **chicorée** (*Cichorium intybus*), les **pois chiches** (*Cicer arietinum*), les **choux** (*Brassica sp*), les **oignons** (*Allium cepa*), les **aulx** (*Allium sativum*), la **menthe** (*Mentha viridis*), les **fèves** (*Vicia faba*), la **mauve** (*Malva sylvestris*), le **houblon** (*Humulus lupulus*)..., ainsi que la quasi-totalité des arbres fruitiers toujours cultivés aujourd'hui : **pommiers** (*Malus communis*), **poiriers** (*Pirus communis*), **pêchers** (*Prunus persica*), **amandiers** (*Prunus amygdalus*), **cerisiers** (*Prunus cerasus*), **noyers** (*Juglans regia*), **figuiers** (*Ficus carica*)...

Il recommande aussi la culture des **lis** et des **roses**, non cette fois pour leurs éventuelles propriétés thérapeutiques, mais pour des questions religieuses : l'ascétisme des premiers temps chrétiens s'est déjà estompé et un concile ordonne d'orner de fleurs les autels des églises et de joindre leurs parfums aux processions (Heitz, 1995).

Pour contrer les faux médecins qui pullulent, Charlemagne encourage en outre l'essor de pôles scientifiques comme l'école de Salerne, où nombre de Croisés iront se faire soigner.

Pour l'anecdote, notons que ce souverain éclairé, malgré les avancées qu'il a encouragées dans le domaine médical, restait très lié à des pratiques religieuses proches de la superstition. Ainsi, lorsqu'il était malade, il avait recours selon la légende à une méthode des plus originales : il lançait son épée au hasard au milieu d'un jardin d'herbes, laissant à Dieu le soin de la faire retomber là où poussaient les plantes susceptibles de guérir son mal (Hubert, 1968).

A la même époque, l'abbaye de Saint-Gall, fondée en Suisse au 7^{ème} siècle, devient une des premières écoles scientifiques européennes. Le moine Walahfrid Strabon, qui a séjourné longtemps à Fulda, termine sa vie en 849 à la tête de l'abbaye de Reichenau, voisine de Saint-Gall, et y compose l'*Hortulus*, ouvrage dédié à ce monastère, dans lequel 24 espèces de plantes sont minutieusement décrites (Mathon, 1991).

Les plantes que l'on y trouve sont quasiment les mêmes que celles classées et répertoriées par Charlemagne dans son *Capitulaire de Villis*.

Ces plantes connues dès l'Antiquité pour leurs qualités sont décrites dans les ouvrages d'Aristote, d'Hippocrate, de Dioscoride, de Gallien ou de Pline, que les moines étudient afin de soigner les malades. Les ordres religieux ont toujours à cœur au cours du Moyen-Âge de s'adonner à cette tâche. Cette pharmacopée naturelle, dite remèdes simples, par opposition aux remèdes composés des apothicaires, sort peu à peu des monastères pour se répandre dans le milieu rural.

6.4.2. Les jardins monastiques : l'exemple de Saint-Gall

Conçus pour permettre la vie des moines en autarcie, les jardins sont avant tout un lieu de travail et d'utilité pour la communauté : potager et verger jouent dans l'économie monastique un rôle capital en raison de la forte consommation de légumes et de fruits qui caractérise alors l'alimentation des moines ; d'autre part, le jardin des simples est indispensables pour préparer les remèdes nécessaires aux soins des moines et des hôtes.

Les jardins de nombreux monastères en Occident prennent pour modèle le plan de ceux de l'abbaye de Saint-Gall. Ce plan nous fournit les informations les plus anciennes que l'on puisse trouver sur les jardins monastiques (Valery, 2001).

Le jardin monastique présente une caractéristique constante, sa clôture, et se compose toujours d'au moins quatre parties : le **jardin médicinal et aromatique**, le **potager**, le **verger**, le **jardin des fleurs à bouquet**.

6.4.2.1. La clôture

Très tôt en Orient, probablement dès les premiers succès d'une agriculture encore rudimentaire, se manifeste une tendance à clore les jardins, le but étant alors de sélectionner des plantes jugées utiles et nourrissantes et de les protéger contre tout ce qui peut leur nuire.

Les jardins du Moyen-Âge sont toujours des jardins clos. Le terme français "jardin" dérive d'ailleurs de l'expression *Hortusgardinus*, contraction du latin "*hortus*" avec le germanique "*gardinus*", qui provient de "*gart*" ("jardin") ou de "*gardo*" ("clôture").

Trois raisons peuvent expliquer la présence constante d'une clôture entourant le monastère et ses jardins. D'une part, l'**insécurité**, notamment durant le Haut Moyen-Âge, incite à cacher les ressources du monastère pour le protéger – mais il s'agit aussi de protéger les légumes

contre certains animaux qui s'en seraient délectés, comme les lapins. D'autre part, ces clôtures permettent de créer un **microclimat** favorable à la croissance des plantes en les protégeant contre les vents violents et les intempéries. Enfin, il faut envisager une raison **symbolique** sur laquelle nous reviendrons.

6.4.2.2. Le jardin des simples ou *Herbularius* (n°25)

Dans les monastères médiévaux, on cultive dans le jardin des simples les plantes les plus rares et les plus lointaines ramenées de voyages ou de croisades, et on cueille dans les prés et dans les haies, dans les sous-bois ou au bord des ruisseaux, les plus courantes. Ces plantes sont ensuite séchées, broyées, infusées et administrées aux malades de l'infirmerie.

Le jardin se présente comme un rectangle dont le pourtour est lui-même constitué de parterres en forme de rectangles allongés. A l'intérieur, huit autres parterres rectangulaires sont disposés en deux rangs de quatre.

Le plan d'agrandissement de l'abbaye de Saint-Gall – qui resta à l'état de projet – entre dans des détails si précis qu'il permet de reconstituer avec exactitude les seize plates-bandes consacrées chacune à une plante déterminée. Chaque parterre porte une fiche indiquant le nom de la plante cultivée. On y trouve : le **lis blanc** (*Lilium candidum*), la **rose**, le **haricot** (*Phaseolus vulgaris*), la **sarriette des jardins** (*Satureia hortensis*), la **menthe Notre-Dame** (*Chrysanthemum balsamita*), le « **foin grec** » ou **pain de Saint-Jean** (*Trigonella foenum-graecum*), le **romarin** (*Rosmarinus officinalis*), la **menthe poivrée** (*Mentha piperata*), la **sauge** (*Salvia officinalis*), la **rue** (*Ruta graveolens*), l'**iris** (*Iris germanica*), la **pulicaire** ou **herbe aux puces** (*Pulicaria dysenterica*), le **sisymbre** ou **herbe aux chantres** (*Sisymbrium officinale*), le **cumin** (*Cuminum cyminum*), la **livêche** (*Levisticum officinale*), le **fenouil** (*Foeniculum vulgare*).

L'apothicairerie est située à proximité de ce jardin.

6.4.2.3. Le jardin potager ou *Hortus* (n°32)

Le jardin potager abrite les légumes et les herbes fines. Son importance est grande car il s'agit alors de l'essentiel du régime alimentaire des moines, tel que nous le détaillerons ultérieurement.

Ce jardin utilitaire, qui doit subvenir aux besoins alimentaires des moines et des hôtes qu'il héberge, est composé de deux rangées de neuf plates-bandes, ou *aerolae*. On y trouve

des **oignons** (*Allium cepa*), des **poireaux** (*Allium porrum*), de l'**ache** (*Allium graveolens*), de la **coriandre** (*Coriandrum sativum*), du **fenouil** (*Foeniculum vulgare*), des **pavots** (*Papaverum somniferum*), des **radis** (*Raphanus sativus*), des **bettes** (*Beta vulgaris*), de l'**ail** (*Allium sativum*), des **échalotes** (*Allium ascalonicum*), du **persil** (*Petroselinum sativum*), du **cerfeuil** (*Cerfolium sativum*), de la **laitue** (*Lactuca sativa*), de la **sarriette** (*Satureia hortensis*), du **panais** (*Pastinaca sativa*), du **chou rouge** (*Brassica sp*), du **cumin** (*Cuminum cyminum*).

Face au potager se trouve la maison rectangulaire du frère jardinier, appelée *gardinarus* ou *hortolanus*(cf. plan, Valery,2001).

6.4.2.4.Le verger

La parcelle la plus vaste est située entre le noviciat et le potager et abrite le verger.

Dans les monastères médiévaux, le cimetière des moines partage le même sol que le verger. En effet, l'herbe verte y symbolise la félicité future et les alignements d'arbres la résurrection (Davy, 1977).

Le plan de l'abbaye de saint Gall signale la présence de treize espèces d'arbres fruitiers mais le **pommier** (*Malus sp*), l'arbre du péché, en est absent. On y trouve par contre des **poiriers** (*Pyrus communis*), **pruniers** (*Prunus domestica*), **sorbiers** (*Sorbus sp*), **néfliers** (*Mespilus germanica*), **châtaigniers** (*Castanea sativa*), **figuiers** (*Ficus carica*), **cognassiers** (*Cydonia oblonga*), **pêchers** (*Prunus persica*), **noisetiers** (*Corylus avellana*), **amandiers** (*Amygdalus communis*), **mûriers** (*Morus nigra*) et **noyers** (*Juglans regia*).

L'infirmerie donne sur le verger. Les malades peuvent ainsi s'y promener et profiter de l'air frais et de la verdure.

6.4.2.5.Le jardin de fleurs

C'est un jardin bouquetier de fleurs, composé surtout de **lis** et de **roses**, cultivées, selon les recommandations de Charlemagne, pour orner les autels.

L'origine et l'histoire des monastères, les activités qui s'y déroulent et leur rôle dans la société médiévale étant maintenant fixés, l'importance des jardins étant établie, nous allons

regarder précisément l'exemple du prieuré d'Orsan, en commençant par résumer son histoire et décrire son état actuel.

7. Le prieuré Notre-Dame d'Orsan : histoire et description

Le prieuré Notre-Dame d'Orsan se dresse dans le Boischaut Sud, enclave bocagère verte et humide, couverte de pâturages et de bois de chênes et de charmes. Il est situé aujourd'hui sur la commune de Maisonnais aux confins du Cher et de l'Indre, entre Saint-Amand-Montrond et La Châtre.

7.1.Histoire

7.1.1. L'histoire monastique

7.1.1.1.La fondation (1111)

L'histoire d'Orsan commence au début du 12^{ème} siècle. Les terres qui accueilleront le prieuré, alors appelées *Uranus*, sont encore à ce moment un lieu marécageux, donc inculte, et de grande solitude (Lesot & Gaud, 2003).

En 1111, Robert d'Arbrissel, créateur déjà célèbre de l'ordre fontevriste, parcourt le Berry en visite chez l'un de ses compagnons de la première heure, Pierre de l'Etoile, qui vient de fonder sur les rives de la Creuse le monastère de Fontgombault (Dalarun, 1990).

L'évêque de Bourges, Léger, demande à rencontrer le célèbre évangéliste et le persuade de créer dans sa province un prieuré de son ordre. C'est le seigneur de Châteaumeillant, Allard de Guillebault, dont la première épouse, Agnès – leur union fut rompue pour cause de parenté à une époque où l'Eglise poursuivait sévèrement les mariages consanguins –, avait pris le voile à Fontevraud, qui lui offre les terres d'Orsan.

Des travaux débutent aussitôt pour assécher les marais et Robert d'Arbrissel, comme il l'avait fait à Fontevraud, installe tout d'abord ses religieuses et ses religieux dans des constructions de bois (Aussibal, 1987). Il reprend la route en confiant Orsan à sa première prieure, Agnès de Châteaumeillant.

Léger, qui est devenu l'ami de Robert, se fait construire une maison de campagne près du prieuré, attirant ainsi l'attention des seigneurs du voisinage, qui commencent à faire d'importantes donations.

7.1.1.2. La prospérité (12^{ème} – 16^{ème} siècle)

Le domaine s'agrandit et Agnès entreprend la construction d'un prieuré en pierres. L'église est consacrée en 1113, en présence de Robert, de Léger et d'Allard et placée sous la protection des principaux seigneurs du pays.

En conformité avec la règle fontevriste, le prieuré est mixte, mais deux ensembles distincts, construits chacun autour d'un cloître, abritent d'un côté les religieuses et de l'autre les religieux, qui leur sont assujettis.

En 1116, Robert, accompagné de l'abbesse de Fontevraud Pétronille de Chemillé, revient en Berry. Tombé subitement malade après un sermon prononcé à Déols, il se fait transporter à Orsan afin d'y mourir, selon son vœu, parmi les filles de son ordre (Bienvenu, 1981). A l'annonce de sa fin prochaine, les convoitises surgissent : Robert est déjà considéré comme un saint et chacun tente de récupérer le corps : les seigneurs du pays pour leur province, Léger pour sa cathédrale de Bourges, Pétronille pour son abbaye de Fontevraud et Agnès pour Orsan. A l'agonie, Robert, informé des tractations qui ont lieu, décide lui même du partage de son corps : son cœur restera à Orsan tandis que le reste de sa dépouille sera transporté à Fontevraud. Ainsi en est fait lorsque sa mort survient (Bienvenu, 1985).

La prieure d'Orsan fait alors édifier une petite pyramide à l'intérieur de laquelle une boîte de bois abrite une autre petite boîte d'ivoire ciselée. C'est dans cet écrin qu'Agnès dépose le cœur de Robert. La pyramide est placée dans le chœur de l'église.

L'archevêque de Bourges décède peu de temps après et lègue sa maison de campagne au prieuré, qui s'agrandit ainsi. Il demande en outre à être inhumé près du cœur de Robert dans l'église d'Orsan.

Né sous cette double protection, le prieuré commence à prospérer. Dès la mort de son fondateur, les pèlerinages débutent et Orsan reçoit des dons considérables, sous forme d'argent, d'objets de valeur ou de terres (Dalarun, 1985). Le domaine s'agrandit jusqu'à occuper tout le territoire de l'actuelle commune de Maisonnais et se trouve à la tête de nombreuses possessions situées dans tout le Berry. Son importance est telle que, bien que dépendant toujours spirituellement de l'abbaye-mère de Fontevraud, Orsan obtient d'elle le pouvoir spécial de posséder et d'administrer en propre. Chaque nouvelle acquisition donne lieu à des revenus en argent : les terres sont laissées à des agriculteurs qui les exploitent pour leur compte en contrepartie de loyers appelés fermages.

Les prieures qui se succèdent font preuve d'une grande habileté dans la gestion de ces richesses. La prieure a alors un rôle important. La communauté l'élit pour trois ans, cette

nomination devant être ratifiée par l'abbesse de Fontevraud. Elle a en charge de faire appliquer la règle fontevriste et d'administrer les biens du prieuré (Bienvenu, 1994).

A partir du 13^{ème} siècle, Orsan est un lieu très fréquenté : outre les pèlerinages au cœur de Robert, elle accueille plusieurs fois par ans de grandes foires et devient un lieu où se rencontrent les puissants pour débattre des affaires temporelles.

Pendant plus de quatre siècles, Orsan vit ainsi paisiblement, épargné même par la guerre de Cent Ans, au cours de laquelle seule une ferme lui appartenant est pillée par les Anglais.

7.1.1.3. Les guerres de religion (1569)

Au 16^{ème} siècle, la Réforme divise la France ; les guerres de religion entraînent agressions, pillages et destructions. En 1569, l'armée du Duc des Deux Ponts, partie d'Allemagne, traverse le Berry pour se joindre aux Huguenots du Poitou. Orsan est sur leur route. Les bâtiments conventuels sont pillés et incendiés. Seule en réchappe l'église, sauvée du feu par les habitants du village.

Les religieuses, qui ont fui à l'annonce de l'arrivée des protestants, trouvent refuge dans le château du Châtelet, où elles restent près d'une année. A leur retour, le prieuré est en ruines et les titres de propriété et archives ont disparu, partis en fumée.

Les fermiers et tenanciers profitent alors de la situation pour contester les droits que le prieuré faisait valoir sur eux. Ils refusent de payer les fermages, rentes et redevances.

La prieure a beau s'en référer à l'archevêque de Bourges, la situation paraît bien compliquée : les bâtiments sont à reconstruire et l'argent manque. Orsan ne retrouvera plus jamais l'importance qui fut la sienne pendant quatre-cents ans.

7.1.1.4. La décadence (17^{ème} – 18^{ème} siècles)

La communauté relève néanmoins les murs. Grâce à Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevraud, les bâtiments conventuels sont achevés en 1596. La clôture et la grande porte d'entrée ne le seront qu'au 18^{ème} siècle.

Avant cela, dès le début du 17^{ème} siècle, les moniales d'Orsan doivent faire face à un autre problème qui touche cette fois l'ensemble de l'ordre fontevriste. Depuis longtemps déjà, les moines des prieurés fontevristes supportent mal d'être entièrement soumis aux moniales. A la fin du 15^{ème} siècle, ils obtiennent de Renée de Bourbon, abbesse de Fontevraud, âgée et malade, une indépendance complète. A la suivante, Louise de Bourbon, ils réclament des

prieurés autonomes. Appelé à l'aide, le pape Urbain VIII prend position pour eux et, en 1636, leur accorde trois prieurés : L'Enclôître en Gironde, La Puye en Poitou et Orsan (Bienvenu, 1994).

Nouveau coup dur pour le prieuré, dont la hiérarchie se trouve bouleversée. Les moniales refusent ces changements et s'engagent dans un nouveau procès. L'arbitrage de Louis XIII sera nécessaire pour que les religieuses retrouvent leurs droits.

Le prieuré sort une nouvelle fois vainqueur mais les frais énormes de cette longue bataille juridique, ajoutés aux frais des procès particuliers relatifs aux fermages, mettent ses finances en péril.

La seconde moitié du 17^{ème} siècle marque à Orsan une déroute matérielle totale. Les travaux sont constamment interrompus. Le prieuré, mal géré, se trouve dans une situation critique où les dépenses toujours importantes ne sont plus compensées par les revenus.

Toutefois, le monastère, qui reste en travaux pendant près de deux-cents ans, continue à survivre grâce à l'aura spirituelle intacte de son fondateur. Plusieurs guérisons miraculeuses sont attribuées à son "saint cœur" et les pèlerins continuent d'affluer, apportant offrandes et contributions à la reconstruction (Dalaru, 1985).

7.1.1.5. La Révolution et le 19^{ème} siècle

La Révolution met un terme définitif à sa vocation religieuse : les clercs sont chassés tandis que le prieuré et ses biens sont vendus comme biens nationaux. Les bâtiments sont acquis par un exploitant local qui les utilise comme bâtiments agricoles.

Deux-cents ans après la Révolution :

- du monastère primitif du 12^{ème} siècle, il ne reste plus une seule pierre : les bâtiments conventuels ont été incendiés par les protestants ; l'église et les parties des cloîtres qui en avaient réchappé ont servi de carrière de pierres au cours du 19^{ème} siècle ;
- du monastère reconstruit du 16^{ème} au 18^{ème} siècle subsistent quatre bâtiments massifs enserrant une cour de ferme.

7.1.2. La restauration (1990-2001)

La nouvelle vie des jardins d'Orsan est due à l'engouement de deux passionnés, Patrice Taravella, architecte, et Sonia Lesot, scénographe de théâtre et d'opéra, qui découvrent le site

au début des années 1990 et en tombent amoureux. Ils l'achètent en 1992 avec l'intention de le remettre à neuf (Lesot & Taravella, 1997).

Tous deux issus de l'école des Beaux-Arts, les nouveaux maîtres des lieux, bientôt rejoints par le jardinier Gilles Guillot, reconstituent sur le modèle médiéval un univers symbolique de plantes aromatiques, fruitières, potagères, condimentaires et médicinales, de vergers, de vignes, roseraies, jardins d'oliviers et autres jardins secrets... Ponctués de clôtures, palissades, plessis et gloriettes en bois, les jardins d'Orsan sont entièrement recréés en s'inspirant fidèlement de travaux d'historiens ainsi que des textes, tapisseries et miniatures du Moyen-Âge. Ils ne sont pas la reconstitution des jardins du prieuré d'Orsan à l'époque de sa fondation, aucun document d'ailleurs ne permettant de savoir à quoi ressemblaient ces jardins, mais la création d'un jardin idéal qui concentre en un lieu unique les descriptions de plusieurs jardins monastiques de cette époque.

Les jardins d'Orsan ouvrent au public au printemps 1995.

Les années suivantes s'installent dans les anciennes dépendances un espace d'accueil et une boutique librairie destinée aux visiteurs des jardins, ainsi qu'un restaurant voué aux produits des vergers et des potagers, et un lieu d'exposition dédié à la nature, aux jardins et aux paysages.

Au printemps 2001, les deux architectes reprennent les crayons et installent dans les anciens dortoirs et réfectoire des moines sept chambres vouées à la contemplation des jardins.

Entre temps, les jardins d'Orsan, que fréquente une faune variée, sont devenus un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) où se rencontrent des espèces rares comme la huppe fasciée et le loriot d'Europe. Dans la prairie humide ont été observées par ailleurs de nombreuses variétés de papillons comme la carte géographique ou le mars changeant.

Actuellement, les jardins d'Orsan sont ouverts au public chaque année de mai à octobre. Sont aussi organisés depuis peu à Orsan des ateliers jardin et des ateliers cuisine.

Dans l'élaboration des jardins, les concepteurs ont respecté rigoureusement les espèces végétales présentes dans ce type de lieu au Moyen-Âge ; toutes les plantes utilisées sont citées dans plusieurs cartulaires médiévaux. D'autre part, ils ont conservé la symbolique qui présidait alors à l'élaboration de tels lieux.

Dans leur forme, leur structure et leur symbolique, ces jardins sont l'interprétation la plus rigoureuse visible actuellement en France des miniatures médiévales.

7.2. Description (Lesot & Taravella, 1997 ; Lesot, 2000 ; Lesot & Gaud, 2003 ; Plotas-Chamblon, 1999)

Accueillant des plantes rares ou courantes, anciennes ou plus récentes, présentées dans une structure où le bois est largement utilisé, ces jardins sont compris dans le clos, délimité sur trois côtés par les bâtiments de la communauté monastique, disposés en U, et sur le quatrième côté par une rangée de chênes.

Les architectes paysagistes et jardiniers qui ont œuvré à Orsan ont reconstitué onze jardins :

- le jardin des simples (1) ;
- le cloître de verdure ou cloître de charmilles (2) ;
- le verger de pommiers (3) ;
- les petits fruits (4) ;
- le potager labyrinthe (5) ;
- les jardins de Marie ou roseraie (6) ;
- le potager aromatique ou potager surélevé (7) ;
- la pergola (8) ;
- le carré des blés ou parterre (9) ;
- le clos des trois vergers (10) ;
- le pré fleuri (11).

7.2.1. Le jardin des simples (1)

Une fois passée la porte du bâtiment d'accueil, nous nous retrouvons immédiatement dans le jardin des simples.

Au Moyen-Âge, les moines cultivent les simples à proximité de l'infirmerie, car ces plantes servent à fabriquer les remèdes qui assurent les soins aux malades. Aujourd'hui, nul ne sait où se trouvait l'infirmerie d'Orsan. L'emplacement du jardin des simples n'a donc pas été déterminé par ce critère ; il a été placé dès l'entrée parce que ce jardin est celui qui, dans l'inconscient actuel, représente le mieux le jardin médiéval ; il est le plus couramment réimplanté dans les anciens monastères, parce qu'il est le plus parlant à notre imaginaire. C'est le jardin du soulagement possible des maux et des douleurs physiques, un jardin naturellement guérisseur, un jardin de cueillette où toutes les plantes sont bonnes et destinées à soulager.

A Orsan, les plantes médicinales sont au nombre de 52 : **violette odorante** (*Viola odorata*), **armoïse** (*Artemisia vulgaris*), **aigremoine eupatoire** (*Agrimonia eupatoria*), **marrube blanc** (*Marrubium vulgare*), **origan sauvage** (*Origanum vulgare*), **aunée** (*Inula helenium*), **tanaïse** (*Tanacetum vulgare*), **primevère** (*Primula officinalis*), **rue** (*Ruta graveolens*), **épurge** (*Euphorbia lathyris*), **consoude** (*Symphytum officinale*), **réglisse** (*Glycyrrhiza glabra*), **linaire** (*Linaria sp*), **sauge sclarée** (*Salvia sclarea*), **santoline** (*Santolina chamaecyparissus*), **mauve sauvage** (*Malva sylvestris*), **aspérule odorante** (*Asperula odorata*), **absinthe** (*Artemisia absinthium*), **bourrache officinale** (*Borrago officinalis*), **benoîte** (*Geum urbanum*), **chicorée sauvage** (*Cichorium intybus*), **bugle rampant** (*Ajuga reptans*), **calaminthe officinale** (*Calamintha nepeta*), **aristoloche des vignes** (*Aristolochia sp*), **millepertuis commun** (*Hypericum perforatum*), **alchémille vulgaire** (*Alchemilla vulgaris*), **cataire** (*Nepeta cataria*), **fraise des bois** (*Fragaria vesca*), **achillée millefeuille** (*Achillea millefolium*), **valériane** (*Valeriana officinalis*), **ancolie** (*Aquilegia vulgaris*), **grande camomille** (*Matricaria officinalis*), **grande passeraie** (*Cardaria draba*), **chélidoïne** (*Chelidonium majus*), **guimauve** (*Althea officinalis*), **coqueret alkékenge** (*Physalis alkekengi*), **menthe-coq** (*Chyisanthemum balsamita*), **souci officinal** (*Calendula officinalis*), **saponaire officinale** (*Saponaria officinale*), **verveine officinale** (*Verbena officinalis*), **acanthé à feuilles molles** (*Acanthus mollis*), **pulmonaire officinale** (*Pulmonaria officinalis*), **artémise aurone** (*Artemisia vulgaris*), **potentille ansérine** (*Potentilla anserina*), **bouillon-blanc** (*Verbascum thapsus*), **bardane** (*Lappa sp*), **mélitte à feuilles de mélisse** (*Melittis melissophyllum*), **plantain** (*Plantago sp*), **pimprenelle** (*Sanguisorba minor*), **bétoïne** (*Stachys officinalis*), **joubarbe des toits** (*Sempervivum tectorum*), **peucedan officinal** (*Peucedanum officinale*).

Ces plantes sont présentées sur des parterres surélevés, formés de bastaings d'**iroko** imputrescible. Chacune d'elle est isolée dans un carré de terre, séparée de ses voisines par de petits plessis de **noisetier** (*Corylus avellana*).

En outre, des aménagements de bois particuliers sont conçus pour répondre à certains besoins spécifiques des plantes :

- quand la plante est grimpante, comme l'**aristoloche des vignes**, ou destinée à pousser en hauteur, comme la **bardane**, des tuteurs de **châtaignier**, des fagots de **renouées arbustives** ou des bois de **lierres** (*Hedera helix*) leur sont adjoints.
- quand la plante nécessite de croître à l'ombre comme l'**aspérule odorante** et la **fraise des bois**, des abris de **saules** ou de **fougères** sont édifiés.

Bien isolées, en hauteur donc bien drainées, arrosées au goutte-à-goutte, leur culture parfaitement maîtrisée favorise un bon développement, une croissance et une floraison souvent exceptionnelles en comparaison de ce qu'elles adviennent en pleine nature. On leur découvre alors d'autres vertus : leur beauté et leur parfum, c'est-à-dire leurs qualités décoratives, et il n'est plus questions pour certaines de les qualifier, comme couramment, de mauvaises herbes.

Les parterres qui les présentent s'alignent le long du bâtiment Ouest. Ils rythment la façade, s'interrompant pour permettre l'accès aux portes du bâtiment. Leur motif est souligné sur les murs par des espaliers de **pommiers** menés en U – variétés « Transparente de Croncels », « Grand Alexandre », « Reinette du Mans », « Reine des Reinettes », « Reinette grise du Canada » et « Calville Blanche » – eux-mêmes surmontés de carrés de **vigne** (*Vitis vinifera*). Des nichoirs s'intercalent entre les vignes palissées et un banc est installé le long du mur, face au parterre.

Les carrés des simples sont présentés sur un sol de pierres récupérées dans les démolitions d'Orsan et organisées en calade. Elles sont posées sur champ et sur un lit de sable pour accentuer le drainage. Leurs irrégularités calment le pas et le rendent hésitant, incitant le visiteur à tourner lentement autour des carrés.

Parallèle aux jardins des simples, une large bande est revêtue d'un minuscule gravillon rosé. Là, au contraire, le promeneur peut déambuler largement et aisément et cette allée est aussi utile au passage des outils agricoles, tondeuses et brouettes.

Face au jardin des simples, presque en face de la porte de l'accueil, un escalier à l'étroit entre deux rambardes de charmes permet de franchir la première déclivité de la cour et nous entraîne vers le déambulatoire du cloître de verdure. L'impression de descente est accentuée par l'étroitesse de l'escalier et sa raideur.

7.2.2. Le cloître de verdure (2)

Chaque monastère est organisé autour d'un cloître, qui est un espace clos, situé au centre des bâtiments conventuels.

Le cloître est un espace de plan carré, formé d'une galerie couverte qui en fait le tour, le déambulatoire, et d'un espace central à ciel ouvert, occupé par un jardin, avec le plus souvent en son centre une fontaine.

Tous les principaux bâtiments de vie de l'abbaye ont un accès direct sur le cloître : l'église, la salle capitulaire, le réfectoire, le chauffoir, le scriptorium y ont leurs entrées et leurs temps d'occupation. Les moines empruntent donc ses galeries plusieurs fois par jour pour relier les bâtiments, en fonction des horaires des offices, des repas, des travaux. Les différents espaces de l'abbaye et donc les différentes fonctions s'y rencontrent. Tout y est rythme, son architecture comme les activités qui s'y croisent (Dimier, 1964).

Le cloître est au cœur de l'abbaye, à la fois obscur et opaque, lumineux et ouvert. Son architecture renvoie au centre. Son périmètre extérieur est clos, le second est rythmé de piliers formant arcades et cadrages successifs comme autant d'appels vers la lumière et le ciel : un bel exemple de concentration.

Le cloître d'un monastère est donc à la fois un lieu de passage, de déambulation mais aussi un lieu de méditation et de prière.

Le cloître reflète la perfection, l'idéal, l'harmonie de la création. Il préfigure le Paradis auquel le moine est promis s'il s'abandonne à l'amour divin. De forme parfaite, il est nécessairement carré.

A Orsan , les deux cloîtres (celui des moines et celui des moniales) ayant été démantelés au cours du 19^{ème} siècle, les concepteurs des jardins en ont restitué un en **charmes**, créant une véritable architecture de verdure.

De même que le cloître de pierre était placé au centre du monastère dont il desservait les principales salles, le cloître de verdure d'Orsan apparaît comme l'espace central des jardins et permet d'accéder aux autres clos. Il donne ainsi à l'Ouest sur le jardin des simples, au Nord sur le verger de pommiers, à l'Est sur la pergola, qui domine elle-même les jardins de Marie et le potager aromatique, et au Sud sur le carré des blés.

7.2.2.1. Le déambulatoire ou promenoir

Le cloître, de forme carrée, est limité par des galeries qui sont la restitution des galeries de pierre couvertes qu'empruntaient les moines. Cependant, ici, chaque côté du carré est formé

en fait de deux galeries de **charmes**, séparées par un passage perpendiculaire, et chacune de ces galeries n'est couverte que par quatre arcs de charme. Le déambulatoire n'est donc que partiellement couvert et laisse largement pénétrer la lumière.

Côté extérieur, les charmilles sont menées jusqu'au haut des piliers des gloriettes et sont, en été, impénétrables à la vue. Côté intérieur, le promenoir est limité seulement par des haies basses et interrompu par ces mêmes gloriettes, dégageant la vue vers le carré intérieur, de même que les arcades des cloîtres médiévaux laissaient des échappées vers le centre.

Les allées du déambulatoire sont minérales et claires. Elles sont plantées de part et d'autre de **lavandes** « *Augustifolia grossa* », taillées en boules rases dès leur récolte. En été, à l'ombre des charmilles, elles se penchent vers le sol blanc du promenoir à la recherche de la lumière. Seul un étroit passage subsiste alors, parfumé et coloré de quantités d'abeilles et de papillons.

Des **rosiers grimpants** taillés en topiaire ponctuent les allées ou s'échappent côté cloître. Ces roses anciennes et remontantes embaument les mois de juin et septembre ; elles s'appellent « Félicité et Perpétue », « Madame Alfred Carrière », « Paul Noël », « City of New York », « Madame Issac Péreire », « Albertine » et « Wedding day ».

7.2.2.2. Les gloriettes

Aux angles du quadrilatère et à chaque extrémité des deux grandes allées formant croix, des gloriettes de bois émergent, signalant le passage vers les autres jardins. Des piliers de **charmes** carrés et massifs en forment les colonnes, des arcades de verdure en sont les voûtes. Ces piliers sont agrémentés de **glycines** « *Wistaria sinensis* » et de **clématites** « Nelly mother », « *Montana tetrarosa* » ou « *Lawsonia* ».

C'est par ces gloriettes que l'on rejoindra, vers l'extérieur, verger, parterre, jardin des oliviers, pergola, roseraie et potager surélevé. Ce sont également les quatre gloriettes de la croix qui permettent d'entrer dans l'espace intérieur du cloître et mènent à la fontaine.

7.2.2.3. Le carré intérieur

En commençant à réfléchir à l'aménagement de l'espace intérieur du cloître, Sonia Lesot et Patrice Taravella se sont dits déçus par les autres jardins de cloître récemment restaurés

dans les abbayes. Les buis utilisés en bordures et les motifs décoratifs des parterres leur semblaient décalés, évoquant trop la Renaissance. Ils ont donc souhaité utiliser des plantes symboliques dans une implantation renforçant l'intimité.

C'est ainsi que la **vigne**, l'une des trois plantes sacrées de la chrétienté, s'est imposée. Plantée en quatre carrés entourés de gazon, elle a permis de créer des alignements et des palissages géométriques rappelant davantage le Moyen-Âge. La vigne y est d'ailleurs palissée suivant un dessin tiré de l'*Opus ruralium commodorum* de Pierre Crescent. Ce palissage en arcure et mené en hauteur fait obstacle au regard et renforce l'impression de clos, en évoquant ceux célèbres de Bourgogne mis en place au 12^{ème} siècle par les moines cisterciens.

Les angles intérieurs du jardin du cloître cachent quelques autres plantes : des **figuiers** (*Ficus carica*) au Nord-Est et des **cyprès** (*Cupressus sempervirens*) au Sud-Ouest.

Les allées du jardin du cloître sont engazonnées. Le pas, assoupli et étouffé, n'y provoque aucun bruit et le calme profond n'est troublé que par le doux clapotis de la fontaine.

7.2.2.4. La fontaine

Au centre du cloître, là où se croisent les deux grandes allées qui délimitent les carrés de vignes, est installée la fontaine.

Carrée, rustique et massive, elle est réalisée en esseps, pierres qui marquaient autrefois l'entrée des champs. Les quatre jets sont toujours réglés de façon à chuchoter, retombant sur une base de pierre et non directement dans l'eau du bassin. Le clapotis doit accompagner et apaiser, non déranger et se faire remarquer. La fontaine d'Orsan se veut ainsi brute et simple, rassurante et intemporelle.

Quatre **buis** (*Buxus sempervirens*) en pots taillés en boule ponctuent ce lieu de contemplation et de méditation.

Enfin, à ses angles, quatre **cognassiers** ont été plantés et palissés sur des abris arrondis de **châtaigniers** enserrant chacun un banc de gaulettes. On peut s'y reposer à l'ombre des feuillages blanchis de fleurs au printemps ou alourdis de gros fruits jaunes dès l'été.

En traversant la gloriette Nord, tournant le dos à la fontaine et au porche, nous partons à la découverte du verger de pommiers plein vent.

7.2.3. Le verger de pommiers (3)

En découvrant le merveilleux et vieux poirier qui occupait le centre de cet espace lorsqu'ils ont racheté le prieuré, Sonia Lesot et Patrice Taravella se dirent qu'il appelait à l'évidence d'autres arbres fruitiers autour de lui.

Comme ils savaient situer l'ancien cimetière des moniales beaucoup plus à l'Est, vers le ruisseau, c'est sans crainte du sacrilège qu'ils décidèrent de lui associer le verger de pommiers. Ils envisagèrent en effet des arbres de plein vent et à hautes tiges, les arbres fruitiers menés suivant des formes complexes leur semblant mieux convenir à ses espaces plus intimes. De plus, le verger au Nord fait face au pré ; c'est un jardin de transition qui annonce déjà la campagne. Des arbres capables de rivaliser un jour avec les chênes d'alignement plantés dans les prés étaient donc nécessaires.

Les **pommiers** plantés y sont de toutes origines, présentant des variétés anciennes et d'autres plus récentes. Le port des arbres, la couleur de leurs fleurs et le goût des fruits sont ainsi différents, la saison de récolte aussi, provoquant autant de motifs de découvertes et de promenades recommencées.

Les pommiers sont plantés en quinconce, en respectant les espaces traditionnels nécessaires à la bonne pénétration de l'air et de la lumière. Ils s'épanouissent sur un gazon haut et dru parsemé au printemps de **narcisses** (*Narcissus sp*) et de **jonquilles** (*Narcissus pseudo narcissus*) qui ajoutent à cette ambiance florale rosée quelques îlots de blanc et de jaune tendre.

Le vieux **poirier** et l'axe initiateur des jardins ont été accentués et magnifiés par un banc circulaire installé autour du tronc vénérable. On s'y repose, côté Sud, face à la gloriette qui cadre la fontaine se découpant sur fond de porche ou, côté Nord, face aux prés, le regard traversant la porte percée dans la haie.

Le verger est en effet entouré d'une haie d'**épinés** agrémentée de **lilas** (*Syringa vulgaris*), **cognassiers** et **néfliers**.

En retournant sur nos pas, et avant de pénétrer à nouveau dans le cloître de verdure par la gloriette Nord, nous coupons une allée que nous suivons vers l'Est pour continuer la visite.

7.2.4. Les petits fruits (4)

Entre le cloître et le verger, une allée d'arbres se prolonge par une autre allée gazonnée : l'allée des petits fruits, ainsi nommée en raison des plantations qui s'y succèdent, est une des articulations majeures du jardin. Elle se faufile d'Ouest en Est au travers des clos, les reliant entre eux et assurant le rôle d'intermédiaire.

Elle permet d'accéder à l'Ouest à la cour ménagée entre les dépendances – qui abritent la jardinerie et le matériel d'entretien – et le sous-bois – lieu d'entrepôt du compost, du fumier, des coupes de gazon, des feuilles et des branchages. Elle occupe ainsi une place stratégique, fréquemment empruntée par les jardiniers et les brouettes.

C'est donc une allée travailleuse et indispensable mais aussi une allée très travaillée, qui donne maintes occasions de s'arrêter. Elle abrite en effet, de part et d'autre de son ruban engazonné, de minuscules clos de petits fruits savamment organisés. Au nombre de douze, chacun est consacré à une seule espèce : **fraises** (*Fragaria vesca*), **groseilles** (*Ribes rubrum*) **rouges, blanches ou à maquereaux**, **cassis** (*Ribes nigrum*), **myrtilles** (*Vaccinium myrtillus*), **framboises** (*Rubus idaeus*) **rouges ou jaunes** et **mûres** (*Rubus fruticosus*) y sont mis en scène et palissés en vue de leur production et de leur cueillette.

Chaque fruit nécessite une mise en valeur spécifique :

- les **fraises** poussent en pleine terre mais leur pied est soigneusement paillé afin d'éviter la prolifération d'herbes ;
- les **myrtilles**, amatrices d'ombre estivale, sont abritées d'un toit de branchages et de fougères ;
- les **groseilles** et **cassis** sont plantés suffisamment serrés pour que les oiseaux laissent au visiteur une chance de les déguster au fur et à mesure de la saison : les fruits y mûrissent de l'extérieur vers l'intérieur, permettant une cueillette mieux répartie ;
- Les tiges douces et souples des **mûres** sans épines s'enroulent sur de petites barrières de bois ; elles poussent ainsi à la verticale, bien exposées, et procurent de gros fruits juteux ;
- Les **framboises** remontantes jusqu'aux premières gelées sont palissées sur de vastes V ; ces supports séparent les jeunes pousses des plus anciennes, celles à conserver jusqu'à la prochaine récolte de celles qui seront à supprimer après la cueillette ;
- Les **groseilles à maquereaux**, enfin, plantes épineuses, ont été domptées ; les tiges sont entrelacées au fur et à mesure de la croissance sur un lattis ; les fruits se développent

ainsi vers la lumière de part et d'autre de cet écran et une fois mûrs se laissent cueillir sans griffes ni éraflures.

Chaque petit clos de fruits est cerné d'un palissage de **pommiers** ou de **poiriers** sur trois côtés, laissant libre l'accès depuis l'allée.

Entre les petits fruits et les pommiers et poiriers, un passe-pied engazonné autorise les cueillettes, les tailles et l'entretien. Encore au delà, un autre passe-pied, cette fois de terre, permet la taille des charmilles.

Ce clos décliné presque à l'infini nous présente ainsi une collection de petits fruits rouges, blancs et bleus et un échantillonnage des quelques manières de conduire les fruitiers.

Pommiers et poiriers se donnent en spectacle et revêtent toutes sortes de formes. Nous les trouvons ainsi palissés en palmettes U simple ou U double, en cordon arqué, cordon horizontal unilatéral, cordon bilatéral superposé, cordon simple oblique, en palmettes en V, en simple oblique ou en losange. Cette allée de tentations favorise donc, malgré son rôle d'articulation et de distribution, une certaine flânerie.

En descendant cette allée vers l'Est, nous passons un porche qui donne sur un petit espace carré planté de quatre **cerisiers** et prolongé par une alcôve de **charmés**. L'allée perpendiculaire mène aux deux potagers d'Orsan : sur la droite le potager surélevé, en passant par les jardins de Marie, et sur la gauche le potager labyrinthe.

7.2.5. Le potager labyrinthe (5)

Le potager a pris la forme d'un labyrinthe réalisé en pruniers palissés et bordés de plates-bandes où poussent les légumes ; ses quatre angles sont occupés par des chambres de verdure accueillant également des légumes ainsi que des fleurs.

Le dédale est donc fait de **pruniers** palissés maintenus en une haie très peu épaisse, donc taillée sévèrement. Or, les arbres fruitiers à noyaux supportent mal la taille. Le travail doit être méticuleux ; il est de longue haleine et d'avenir incertain.

De part et d'autre de ces haies courent les plates-bandes de légumes. La terre, légèrement surélevée est retenue par des plessis bas de gaules de **châtaigniers** entrelacées.

On y trouve quantité de légumes, des plus anciennement consommés jusqu'à – anachronisme étonnant dans ces jardins où le souci d'authenticité a été poussé très loin – ceux découverts en Amérique. Les concepteurs justifient ce choix en arguant que, s'ils les avaient

connus, les moines, toujours soucieux de plus de savoirs et curieux des plantes nouvelles, les auraient adoptés dans leurs jardins. Néanmoins, afin de ne pas perturber le visiteur, l'ordonnement des plates-bandes différencie clairement ces intrus, qui sont par ailleurs confinés dans les impasses du labyrinthe.

Les chambres de verdure sont construites en haies de **hêtres** (*Fagus sylvatica*) ; les légumes – **choux, carottes, persil, salade...** – cohabitent avec des fleurs – **cosmos** (*Cosmos sp*), **bleuets** (*Centaurea cynasis*), **pavots** (*Papaver sp*), **capucines** (*Tropaeolum sp*)...

L'unique accès au labyrinthe fait office à la fois d'entrée et de sortie.

Les allées, engazonnées dans un premier temps, se sont révélées fragiles. Elles ont donc été restaurées et couvertes d'un parquet de poutres de bois. Elles proposent un seul chemin possible pour atteindre le centre, occupé par un **pommier** franc. Les branches du pommier ont été menées à l'horizontale. Un banc l'enserme et propose un instant de repos avant la découverte des jardins de Marie.

7.2.6. Les jardins de Marie (6)

Appelé plus communément la roseraie, c'est le seul jardin d'Orsan consacré entièrement aux fleurs et même à la fleur par excellence.

D'inspiration purement médiévale et porteuse d'un fort symbolisme religieux, puisqu'elle évoque Marie avec toutes ses vertus, la roseraie d'Orsan se décline en blanc et rose : **rosiers tiges, rosiers palissés** mais aussi **lis** blancs s'y déploient. Ici, de nombreuses fleurs s'épanouissent tout au long du printemps et de l'été et renouvellent inlassablement la scène végétale.

Le jardin est divisé en deux chambres à l'architecture gothique de bois. Une succession d'ogives forme portes, fenêtres et niches, abritant rosiers tiges et bancs de repos sur fond de charmille.

Des rosiers anciens grimpants et remontants créent les parois de ces deux salles, l'une consacrée aux roses blanches, la seconde aux autres roses. Le rouge de la passion en est volontairement absent.

C'est un jardin d'intériorité où le regard peut seulement s'élever vers le ciel au travers d'une grande gloriette arachnéenne couverte de fleurs légères.

Les deux pièces sont reliées par des allées au sol de bois, l'une se prolongeant depuis l'entrée jusqu'aux jardins d'oliviers et à la pergola, la seconde faisant face à la tour Eléonore de Bourbon et au potager surélevé.

7.2.7. Le potager aromatique ou potager surélevé (7)

Ce second potager est un jardin carré, composé de neufs paniers tressés – répartis en trois rangées de trois – voués à la culture exclusive des cucurbitacées. Il prend place près des cuisines du bâtiment des hôtes, que l'on rejoint par l'escalier du pignon Nord. Cette proximité indique bien l'usage purement alimentaire des légumes cultivés ici.

Ceux-ci poussent sur des plates-bandes surélevées dont la terre est retenue à l'aide de plessis de **châtaigniers**. Ces plessis sont des ouvrages tressés fréquemment représentés sur les enluminures médiévales. Les plates-bandes, largement fumées en hiver, sont paillées au printemps après la mise en terre des jeunes plants : la paille recouvre un système d'arrosage qui permet une croissance aisée tout en assurant un désherbage minime.

On trouve des traces de ces cultures surélevées dès la création des premiers jardins arabes où l'on avait remarqué qu'une terre ainsi préparée, toujours chaude et humide, favorisait un bon développement des plantes. Comme le climat, dans le Berry, est moins clément que dans les régions où ce procédé a été initié, les graines des différentes variétés de courges germent ici sous un tunnel avant d'être mises en place définitivement dans les paniers après les célèbres « saint de Glace » – Pancrace, Mamert et Servais, fêtés respectivement les 11, 12 et 13 mai. L'été, les légumes peuvent être arrosés à satiété, le trop-plein d'eau s'écoulant hors des paniers.

Les **courges** (*Cucurbita pepo*) cultivées sont toutes de belles et bonnes variétés comestibles : « Rouge vif d'Etampes », « Potimarron », « Courges d'Eysines », « Courgette jaune », « Marina di Chioggia », « Muscade de Provence », « Giraumont » et « Pâtisson ».

Autour de ces neuf carrés et au pied des charmilles entourant le potager, d'étroites parcelles de terre sont consacrées aux légumes grimpants : **petits pois** (*Pisum sativum*), **haricots verts** (*Phaseolus vulgaris*) et **demi-secs**, **aubergines** (*Solanum melongena*), **tomates-cerises** (*Lycopersicon esculentum*) et **poivrons** (*Capsicum annuum*). A leurs pieds, les alignements d'aromatiques : **thym** (*Thymus vulgaris*), **hysope** (*Hyssopus officinalis*),

ciboulette (*Allium schoenoprasum*), **mélisse citronnelle** (*Melissa officinalis*), **oseille** (*Rumex acetosa*) et **menthe poivrée** (*Mentha piperata*) embaument le jardin.

Des **poiriers** – « Conférence » et « William Bon Chrétien » – conduits en palmettes double U marquent le bout des allées. Quatre **lauriers sauce** (*Laurus nobilis*), enfin, agrémentés de pieds de **romarins** (*Rosmarinus officinalis*), ponctuent les angles.

Un banc protégé d'une gloriette tapissée de **houblon** (*Humulus lupulus*) fait face à la pergola et à un bassin de pierres, réservoir d'eau alimenté par un martin-pêcheur de cuivre. Cette fontaine s'est installée contre le mur en ruine du bâtiment disparu. Restauré, il est devenu la base des piliers supportant la pergola.

7.2.8. La pergola (8)

Attablés à l'ombre des treilles de **muscat** et **chasselas** doré de la pergola, les cinq sens goûtent les jardins, installés en surplomb du potager aromatique et bercés par le clapotis de l'eau de la fontaine.

De part et d'autre de la pergola, deux jardins d'**olivier** (*Olea europaea*) sont là pour le repos. Ces arbres font partie des trois plantes incontournables d'un jardin de monastère : vigne, blé et olivier (vin, pain et huile sainte).

7.2.9. Le clos des trois vergers (10)

Pour Sonia Lesot et Patrice Taravella, un simple verger de pommiers semblait un peu court pour évoquer la diversité des vergers monastiques médiévaux.

Pendant les premières années d'ouverture des jardins au public – lesquels s'arrêtaient alors au niveau de l'allée qui passe par le carré de cerisiers –, ils cherchèrent à retrouver la clôture initiale, afin de pouvoir étendre les jardins tout en respectant les limites d'origine du prieuré. Ils retrouvèrent ainsi les fondations d'un mur d'enceinte loin au Sud. Sachant en outre que le domaine s'étendait au-delà du ruisseau qui coule à l'Est, ils décidèrent de créer de nouveaux jardins dans cette direction.

Ces ainsi que sont nés progressivement les trois derniers clos.

Trois vergers prennent place vers l'Est, commençant face au labyrinthe et descendant en pente douce vers le ruisseau : **poiriers**, **cormiers** et **cerisiers** y sont plantés.

Le premier clos accueille des **poiriers** de trois variétés : « Duchesse d'Angoulême », « Belle du Berry », « André Desportes ». En pendant au labyrinthe, dont les allées

s'organisent en fragments de cercle, ce verger de poiriers dessine un vaste déambulatoire circulaire et en tonnelle. Cette forme marque la volonté de symétrie que l'on peut relever dans certains jardins ornementaux de l'époque et qui trouvera son plein épanouissement à la Renaissance.

Le second clos abrite les **cormiers** (*Sorbus domestica*), arbres passés de mode aujourd'hui en France, et le troisième des **cerisiers** (« Marmotte », « Burlat », « Cœur de pigeon »). Dans ces deux vergers, les arbres sont plantés en quinconce, comme dans le verger de pommiers.

Une allée tracée au Nord des clos, en limite du pré fleuri, permet de les desservir ; à son extrémité orientale, quatre **tilleuls** (*Tilia sp*) invitent à l'évasion vers les prés fleuris et le bois d'enceinte, au Nord, ou vers le ruisseau et les pâturages, à l'Est. Au bord de ce ruisseau, en cours d'aménagement pour la visite, des plantes de milieux humides et ombragés prospèrent, proposant la découverte d'un univers bien différent de celui des jardins.

Encore plus à l'Est, à l'emplacement des vestiges de l'église dont la crypte a été localisée, des alignements de **tilleuls** protègent les fouilles futures.

7.2.10. Le pré fleuri (11)

Délimitées par le ruisseau, à l'Est, les jardins, au Sud, et le bois de chênes, à l'Ouest et au Nord, deux belles pâtures séparées d'un alignement de chênes en mauvais état s'étalaient à la porte des jardins.

Toujours soucieux des problèmes d'articulation et ne pouvant imaginer leurs jardins cernés sans transition par une campagne agricole, les propriétaires y ont créé ce que l'on nomme aujourd'hui le pré fleuri, où l'herbe croît sans artifice et sans engrais. Cet espace propose une escapade vers une nature plus libre, à mi-chemin entre les jardins et la promenade

En s'appauvrissant, le sol accueille de nouvelles plantes qui peu à peu se réinstallent, instaurant un milieu naturel.

Dans ce pré sont tracées de vastes allées dessinant une géométrie rigoureuse. Elles sont entretenues et tondues tous les quinze jours en saison. L'herbe du pré, elle, est laissée haute jusqu'à la traditionnelle fenaison du mois de juin.

7.2.11. Le bois

Les bois sont composés de trois parcelles.

A l'Ouest, le bois de chênes, traversé par une allée nommée cavalière bien que les chevaux n'y passent plus, a fait l'objet d'une remise à neuf depuis l'hiver 2002-2003. Après en avoir ôté ronces et bois morts, les jardiniers y ont introduit de jeunes **chênes pédonculés** (*Quercus robur*), variété déjà largement plantée en alignement autour du pré fleuri en association avec une haie d'**épinés**. Ces haies champêtres et ces alignements sont typiques du paysage du Boischaud. Ils se doublent d'un fossé qui marque la séparation entre les différentes parcelles.

La parcelle Sud n'a pas jusqu'à présent été entretenue.

Par contre, le pré crapaud, qui borde le ruisseau à l'Est, est lui aussi l'objet de soins. Mis hors d'eau, il s'est métamorphosé en bois de **charmes** (*Carpinus sp*) ombrageant au printemps un tapis d'**ail des ours** (*Allium ursinum*).

Ces bois peu parcourus par les visiteurs attirent depuis qu'ils sont entretenus, quelques familles de chevreuils qui viennent s'y reposer l'été et s'aventurent en soirée jusque dans le pré fleuri.

Une promenade aménagée offre un parcours de 3000 m naturel et sauvage. Complémentaire des jardins, elle met en scène dans le vallon d'Orsan le bocage typique du Boischaud en Berry : la haie, le ruisseau, le sous-bois et l'alignement de chênes.

7.2.12. Le carré des blés ou parterre (9)

La visite des jardins s'achève par le parterre, un dernier jardin qui évoque déjà la Renaissance.

Jardin ouvert, introduisant la perspective, le parterre a été conçu comme élément de cohésion entre les bâtiments : il est au carrefour des deux axes fondateurs du plan d'ensemble des jardins et met face à face les bâtiments qui sont devenus les deux pôles d'accueil des visiteurs (à l'Ouest) et des hôtes (à l'Est).

Les jardins monastiques du Moyen-Âge étaient travaillés par les moines pour le regard de Dieu et afin de mériter la miséricorde divine. Ceux de la Renaissance placent l'homme au centre de l'univers, en organisant l'espace grâce à la science nouvelle qu'est la perspective. Le jardin de la Renaissance est dessiné en fonction d'un point de vue, de façon à ce que le

promeneur puisse en saisir les composantes d'un seul regard, généralement de la terrasse de la demeure ou du balcon du premier étage. Les jardins deviennent un ornement de la maison et les parterres mettent en scène des broderies de plantes et de camaïeux de couleurs comme autant de décorations et de distractions.

Ainsi, le dessin du parterre d'Orsan répond à ces nouveaux critères, puisque ce jardin se découvre largement de part et d'autre, depuis le pallier du double escalier de la maison des hôtes ou depuis la terrasse du jardin médicinal.

L'espace intérieur est occupé par une large étendue de gazon agrémentée de deux carrés de plantes cultivées. Ces deux carrés se dessinent de part et d'autre de l'axe joignant le porche au vieux poirier. Chacun renvoie à l'un des bâtiments qui lui sert de toile de fond : le carré Ouest se détache devant le bâtiment d'accueil tandis que le carré Est prend place au pied du bâtiment des hôtes.

Chaque carré est divisé en quatre par une croix diagonale qui renforce encore la perspective.

Pour autant, le parterre d'Orsan n'a pas entièrement quitté le Moyen-Âge puisqu'il est voué à la culture de deux plantes hautement symboliques et utilitaires de cette époque : en lieu et place des broderies sophistiquées, ses deux carrés accueillent **blé** et **fèves**.

Ces carrés s'entraident et se complètent puisqu'on ne peut cultiver le blé deux années successives sur une même parcelle sans risquer maladie et perte de récolte. Il faut pratiquer l'assolement et ne semer le blé au même endroit qu'une année sur deux. La fève représente une excellente alternance, grâce à une symbiose avec une bactérie du genre *Rhizobium* hétérotrophe au carbone qui est capable de fixer l'azote atmosphérique qui est utilisé par la plante et qui fertilise naturellement la terre après sa cueillette. Les jardiniers ont réuni en somme un couple idéal, dont les récoltes se suivent au début de l'été.

Après les récoltes estivales, les carrés accueillent les légumes d'hiver : d'un côté, **choux verts**, **choux rouges**, **choux-fleurs** ou **choux blancs** remplacent les fèves ; de l'autre, **poireaux** et **radis noirs** prennent la place des blés.

Les allées étroites qui divisent en diagonale chaque carré permettent alors en outre de délimiter les différentes espèces ou variétés cultivées.

La disposition complexe de ces jardins répond en fait à des critères précis, de deux types : d'une part, la nécessité d'y cultiver dans les meilleures conditions les plantes – médicinales,

alimentaires ou nécessaires à l'office – indispensables à l'autonomie du monastère ; d'autre part, l'organisation selon un système complexe de symboles chrétiens, que l'on retrouve dans certaines figures comme le cercle, le carré ou la croix, dans certains nombres répétés, dans certains éléments comme l'eau ou la clôture, et dans certaines plantes.

8. Le travail des moines dans les jardins

La conception et l'entretien de tels jardins demandent aux moines un travail quotidien ; la règle bénédictine montre d'ailleurs que le temps de travail manuel est consacré pour sa plus grande part aux travaux agricoles.

Nous nous intéresserons à trois aspects. Tout d'abord à l'art du jardinage en propre au Moyen-Âge, en regardant le rôle des moines, leur tenue, leurs outils et les différents travaux qu'ils réalisent – non seulement le travail de la terre, mais aussi l'artisanat du bois et la maîtrise de l'eau qui lui sont subordonnés ; nous verrons ainsi que les architectes et jardiniers qui ont conçu les jardins d'Orsan ont utilisé des techniques dont les moines étaient les inventeurs ou les dépositaires. Ensuite, aux rapports avec deux disciplines essentielles : la thérapeutique, qui est alors, comme nous l'avons vu, entièrement dépendante de la culture des simples, et la cuisine ; nous verrons quels impératifs entraînent ces activités quant à l'organisation des jardins.

8.1.L'art du jardinage

Un traité d'agriculture écrit en 1306 par l'Italien Pietro di Crescenzi et traduit en France en 1385 nous éclaire sur les techniques de travail agricole utilisées au Moyen-Âge (Grand & Delatouche, 1950).

8.1.1. Le personnel du jardin

Les moines s'octroient des fonctions précises en rapport avec leurs aptitudes. L'après-midi, après le repas pris en commun au réfectoire suivi par l'office de sexte et avant de se retrouver pour l'office de nones, certains vont étudier à la bibliothèque, d'autres effectuer le travail de copie dans le *scriptorium*, d'autres encore travailler à des tâches artisanales (boulangerie, forge...), tandis qu'un grand nombre de moines sont chargés de l'entretien des jardins. Ceux-ci sont placés sous la direction du moine-jardinier, appelé *gardinarius* ou *hortolanus*.

8.1.1.1.Le moine-jardinier

Le moine-jardinier a essentiellement la charge des potagers et vergers, puisque le jardin des simples, comme nous le verrons, est indépendant et administré par le moine-infirmier.

Ce moine-jardinier est donc subordonné au cellerier. A Cluny, il doit fournir le monastère en légumes frais le mercredi et le vendredi, ainsi qu'aux Quatre-Temps. Le jour de Pâques, il procure les légumes, oignons et poireaux que les moines dégusteront après avoir absorbé un plat d'œuf farcis et un autre de poissons (Pognon, 1981).

Il a sous sa responsabilité plusieurs moines, mais aussi des convers qui, eux, effectuent à plein temps les travaux agricoles.

8.1.1.2.La tenue des jardiniers

La tenue est appropriée à des travaux salissants, mais même au jardin le moine ne doit pas se présenter en haillons (Girault, 1995). Des **guêtres** protègent les jambes et les moines portent une sorte de **manteau** survêtement. Toute l'année, été comme hiver, ils portent un **chapeau**.

8.1.1.3.Les outils utilisés

Les outils utilisés sont assez simples : outre l' ancestrale **charrue**, on trouve des **râteaux**, des **bêches**, parfois des **houes** ou des **pioches**, dont les formes sont assez proches des outils actuels. Souvent, de simples bâtons servent d'outil multifonction.

La plupart de ces outils, même les râteaux, sont entièrement en bois et les moines recherchent donc des bois assez durs ; le **cornier**, que l'on retrouve à Orsan dans le clos des trois vergers, est alors particulièrement apprécié. De façon générale, les moines doivent trouver sur place les matières premières nécessaires à la fabrication des outils ; certains arbres sont donc choisis non pour des raisons alimentaires ou symboliques, mais pour la qualité de leur bois.

Les **bêches**, au manche en T ou à poignée, sont les seuls outils à être ferrés, c'est-à-dire portant une plaque de fer clouée sur le bois.

Les monastères abritent souvent une forge où sont conçus d'autres outils, ceux-là essentiellement en fer : certains bien connus, comme la **faucille**, la **faux**, le **couteau**, la **serpette** ou la **scie** mais aussi la **cognée** (*securis*) ou le **greffoir** (*scalprum*).

Nous pouvons ajouter à cette liste un certain nombre d'accessoires qui ne sont pas à proprement parler des outils : par exemple, la **corbeille** ou la **banne** (*bansta*), réalisés en bois tressé. Là encore, les moines doivent choisir des arbres donnant un bois souple facile à tresser qu'ils cultiveront pour ce seul usage.

8.1.2. Le travail de la terre

Dans les monastères, l'horticulture et le jardinage sont à l'honneur ; les jardins sont des lieux qui, toute la journée, grouillent d'activité.

Les moines, aidés des convers, labourent les terres, sèment les plantes, s'assurent de leur bonne croissance par des soins quotidiens – ils arrachent les mauvaises herbes, arrosent –, les récoltent avant de les confier à celui – cuisinier, infirmier ou boulanger – qui saura les utiliser. La liste des activités est considérable et dépend bien sûr des saisons. Plusieurs calendriers nous sont parvenus qui définissent pour chaque mois voire chaque jour le type de travail (Cambornac, 1998).

Toutefois, le témoignage d'un visiteur qui découvre Cluny au 11^{ème} siècle nous montre que l'essentiel du travail agricole y est réalisé par les convers ou par des paysans qui, compte-tenu de l'immensité du domaine, en exploitent chacun une parcelle en échange de fermages. Il note ainsi ironiquement : « En vérité, le travail que j'ai le plus souvent remarqué consistait à dépouiller les fèves nouvelles et pas tout à fait mûres ou à arracher au jardin les mauvaises herbes, inutiles ou nuisibles aux légumes, ou parfois aussi à pétrir des pains à la boulangerie. » Ce qui semble bien peu en regard de ce que semble nécessiter l'alimentation de la plus grande communauté monastique de France.

Dans d'autres congrégation toutefois, cela est bien différent : à Cîteaux, les moines réalisent eux mêmes tous ces travaux difficiles.

8.1.3. Le travail du bois

Le travail du bois est un des éléments les plus caractéristiques de l'élaboration des jardins au Moyen-Âge, élément très bien illustré à Orsan.

Le bois est d'abord présent dans les clôtures. Il existe différentes variétés de clôtures, mais toutes ont en commun leur hauteur modérée. La clôture doit isoler le jardin sans arrêter le regard comme le ferait une vraie muraille.

L'art des palissades est à son sommet à l'époque romane, où de nombreux moines sont passés maîtres dans la taille et l'assemblage des différentes essences.

8.1.3.1.Les formes

Le plus souvent, les moines entourent leur jardin par un savant mélange de bois taillé et de végétaux : la clôture est alors constituée de **pieux enfoncés dans le sol et entourés d'épineux**.

Parfois, il s'agit d'une vraie palissade en bois. On rencontre ainsi fréquemment des palissades faites de branches entrelacées, que l'on nomme **plessis**, constituées de branches ou de brins horizontaux, alternativement passés entre des piquets préalablement plantés ; l'entrelacement peut être double et se déployer devant et derrière un pieu central. On trouve des palissades faites de **pieux accolés**, au sommet taillé formant une pointe triangulaire, ou de **pieux séparés** et reliés par une double traverse. Parfois, les jardins sont clos pas un simple **treillis** ou par des **croisillons de bois**. Exceptionnellement, on trouve aussi des palissades faites de longues planches (sortes de **madriers**) disposées dans le sens de la longueur le long du sol.

Plus rarement, la clôture est uniquement végétale : les moines se contentent alors de laisser pousser une **haie d'épines** entre deux espaces.

Enfin, lorsque les moines recherchent une plus grande solidité, ils construisent une clôture en **pierres** ou en **briques**.

8.1.3.2.Les essences

Le bois le plus souvent utilisé est un bois souple.

La clôture en **osier** présente un double avantage : en plus de sa malléabilité, elle favorise la création d'un microclimat bénéfique aux plantes. L'osier est spécialement cultivé dans un endroit frais et ses brins, choisis suffisamment gros, sont ensuite entrecroisés autour des piquets.

Une autre plante est déjà utilisée au Moyen-Âge, surtout dans les jardins dits nobles, avant de connaître sa véritable heure de gloire à la Renaissance : c'est le **buis** (*Buxus sempervirens*). Doté d'une réputation de plante bénéfique, cet arbuste peut être employé pour les bordures. Sa présence permet en outre d'en cueillir des branches pour la bénédiction des Rameaux.

Enfin, d'autres arbustes à rameaux souples peuvent aussi être utilisés en palissade, comme le **houx** (*Ilex aquifolium*), le **châtaignier** (*Castanea sativa*) ou le **noisetier** (*Corylus avellana*).

8.1.4. La maîtrise de l'eau

L'un des problèmes essentiels pour assurer la bonne tenue d'un jardin est d'assurer la fécondité du sol, qui nécessite la présence d'eau et de soleil.

L'existence d'un cours d'eau, d'un simple ruisseau ou la proximité d'une source est donc un critère essentiel pour choisir le site d'implantation d'une abbaye. Dans les zones très humides, notamment en Bretagne, il fallait parfois corriger les effets néfastes d'une surabondance d'eau à l'aide de canaux de drainage. Dans des régions au climat plus sec, au contraire, il fallait aller chercher l'eau parfois loin par des canaux d'irrigation et la conserver à l'aide de techniques de rétention.

Nous savons qu'Orsan est construit sur un ancien site marécageux, asséché par les premiers moines du 12^{ème} siècle. De plus, nous avons vu qu'un ruisseau coule toujours, marquant actuellement la limite orientale des jardins reconstitués, mais qui était autrefois pleinement intégré au domaine de l'abbaye, dont les dépendances s'étendaient plus à l'Est qu'aujourd'hui.

En outre, le climat berrichon, tempéré, permet des cultures variées.

L'élaboration de canaux y est néanmoins nécessaire, mais ceux-ci se limitent à une redistribution de l'eau, car certains arbres, comme l'**olivier** (*Olea europaea*), sont adaptés à la sécheresse tandis que d'autres plantes demandent un surplus d'arrosage.

8.2. La thérapeutique

8.2.1. L'infirmierie

Dans chaque monastère se trouve une infirmerie. Peu sont parvenues jusqu'à nous mais les plans et documents d'époque nous apprennent que leur ordonnance est sensiblement la même partout et s'inspire de celle de l'abbaye de Saint-Gall (Valery, 2001). Dans cette abbaye, deux infirmeries nettement séparées reçoivent d'un côté les moines, de l'autre les hôtes de passage. Dans chacune d'elles, plusieurs petits édicules constituent une sorte d'hôpital avec ses dépendances.

L'infirmerie se compose de bâtiments séparés ouvrant sur une cour carrée. Un bâtiment principal abrite une pièce chauffée, le dortoir, le réfectoire, une pièce pour les grands malades et le logement des infirmiers. Autour de lui, plusieurs petits bâtiments permettent de dispenser les soins aux malades. Selon le type d'affection, ceux-ci sont dirigés vers la *cella valde infirmorum* pour les malades contagieux, vers le *gerontocomium* pour les malades âgés, ou vers le *nosocomium* pour les cas courants. On trouve également, chacun dans un bâtiment propre, la cuisine, la salle de bains, et la chambre où sont réalisées les saignées et où sont données les potions.

Enfin, deux bâtiments ouvrant aussi sur cette cour abritent les deux personnes les plus importantes de l'infirmerie : d'une part, la maison du moine-médecin ; d'autre part, le laboratoire, pourvu de tout le matériel nécessaire à la fabrication des médicaments, qui est le domaine réservé du moine-apothicaire. Près de ces habitations se trouve le jardin de plantes médicinales.

8.2.2. Le personnel soignant

L'art thérapeutique dans les monastères est exercé de concert par trois moines aux fonctions précises : le médecin examine les malades, pose le diagnostic et pratique lui-même des soins ; l'apothicaire prépare les remèdes ; l'infirmier veille sur les malades mais c'est aussi lui qui a la charge du jardin de plantes médicinales (Bonnet, 1984).

Le **moine-médecin**, habite la *domus medicorum*. Ce bâtiment abrite, outre la chambre de ce dernier, une chambre attenante pour les malades en grand danger et la salle où sont conservées les drogues, l'"épicerie" ou *pigmentarium*.

Les drogues les plus précieuses, qui sont souvent les plus dangereuses, sont enfermées dans l'"armoire aux épices" – l'ancêtre de notre armoire à pharmacie – ou *armarium pigmentarium*, dont la clef est gardée par le *pigmentarius* ou *apothicarius*. Ce terme désigne le **moine-apothicaire**, c'est-à-dire l'ancêtre du pharmacien. Il règne en maître sur cette pièce ainsi que sur le laboratoire situé à proximité.

Le maître de l'infirmerie, le **moine-infirmier** ou *infirmarius*, a la charge des malades. En plus des soins prodigués aux malades – il consulte le moine-médecin et sur ses conseils donne les bains, les boissons et les remèdes préconisés –, c'est lui qui célèbre la messe chaque jour à l'infirmerie, s'assure de l'entretien du feu et de l'éclairage de l'infirmerie la nuit, apporte le réconfort aux malades et définit leur régime alimentaire. La maladie implique souvent un

adoucissement de ce régime : on accorde aux malades du bouillon de poule, de la viande, des œufs ou du vin.

En outre, comme nous l'avons dit, l'*infirmarius* exploite le jardin des simples (Bardeau, 1973). Il décide quelles plantes cultiver, à quel endroit et comment les faire pousser dans les meilleures conditions. Pour cela, il est aidé par plusieurs jardiniers qui réalisent les semis, arrosent, coupent mais aussi par des moines artisans, qui vont concevoir les plates-bandes et travailler le bois d'une façon adaptée à chaque espèce. A l'époque la plus propice, l'infirmier cueille les plantes.

Celles-ci sont entreposées dans le *pigmentarium* et passent sous la responsabilité du *pigmentarius* qui les conserve et en récupère les parties utiles en thérapeutiques : racine, feuille, fleur... A partir de ces plantes, il prépare dans le laboratoire le remède final qui sera administré au malade : cataplasme, baume, infusion...

8.2.3. Conséquences sur les jardins

Le jardin des simples, qui n'est pas administré par le moine jardinier, doit être situé près de l'infirmierie. Celle d'Orsan, comme nous l'avons vu, a disparu et n'est plus localisable. Néanmoins, la conception des jardins a respecté cette mise à l'écart, les simples étant excentrés, à l'extrémité Ouest du site.

Les jardiniers d'Orsan ont de plus, comme devait le faire le moine-infirmier, cherché à créer les conditions optimales de développement des plantes : ils ont conçu les plates-bandes en hauteur pour faciliter l'irrigation et, parmi de nombreuses variétés de bois, ont préféré l'**iroko**, une espèce très résistante dont le bois ne pourrit pas. Ils ont conçu des tuteurs et des abris lorsque l'espèce le nécessitait.

8.3. La cuisine

8.3.1. Les cuisines

Dans chaque monastère, les cuisines occupent un espace propre accolé le plus souvent au réfectoire et non loin du jardin potager. Avec le *scriptorium*, que nous avons déjà évoqué, il s'agit de la seule salle pourvue de cheminées (Redon, 1991).

8.3.2. Le personnel des cuisines

Le **cellerier** est essentiellement chargé du service des vivres du monastère. Il se pourvoit des denrées nécessaires et prépare avant chaque repas les parts individuelles sur une grande table de la pièce qui lui est réservée. Il dirige ensuite le service pendant le repas.

Pour assurer la bonne marche de la cuisine, il est aidé par de nombreux moines.

Le **sous-cellier** a pour fonction de diriger le travail des quatre ou six moines qui, par roulement hebdomadaire, sont chargés des fourneaux, et ce sans que nul, pas même l'abbé, n'en soit dispensé. Les occupations de ces moines ne leur permettant pas de participer aux offices dans le chœur avec leurs frères, ils en récitent les psaumes à la cuisine.

Le service du réfectoire est dirigé par le **réfectoier**, assisté de trois moines chargés d'étendre les nappes sur les tables et de poser à chaque place un couteau et des pains.

La garde du vin est confiée au *custos vini*. Dès la fin des vendanges, le prieur lui indique la quantité de vin qui lui est allouée ainsi que les jours où les religieux devront recevoir le *pigmentum*, un vin relevé d'épices. Il lui incombe aussi de se procurer les herbes et condiments qui entrent dans la confection de deux breuvages distribués les jours de fête : l'*helnatum*, vin aromatisé avec des fleurs et de l'**aulnée**, et l'*herbatum*, vin où ont macéré diverses plantes médicinales. C'est pourquoi le *custos vini* peut devenir celui qui fournit aux cuisines les plantes aromatiques et les épices (Dion, 1959).

Enfin, le **grenetier** perçoit, une fois la moisson réalisée, l'indication des quantités de blé qu'il aura à toucher. Il les fait entreposer dans un grand grenier près du moulin au fonctionnement duquel il préside. Les boulangers sont donc placés sous ses ordres.

Plusieurs documents permettent de connaître les ustensiles de cuisine utilisés alors. On trouve, en quantité variable selon l'importance du monastère, des **chaudrons**, des **bassines**, des **casserolles**, des **pelles**, des **couteaux**, des **pierres à aiguiser**, des **cruches**... Les moines qui cuisinent portent des paires de manches pour préserver les manches des chemises et des gants pour protéger les mains de la chaleur des chaudrons.

8.3.3. Conséquences sur les jardins

Si l'art de la table n'est pas l'art du jardin, nous pouvons néanmoins constater à quel point il lui est subordonné. L'essentiel de la cuisine du monastère repose sur les légumes et les fruits cultivés dans le potager, utilisés frais selon la saison.

Cela montre d'une part la nécessité d'une organisation fonctionnelle des jardins. L'aspect pratique doit y être aussi développé que l'aspect symbolique, que nous allons étudier, et, malgré le fractionnement en clos et le besoin d'intimité, les jardins doivent être desservis par de larges allées qui permettent chaque matin le ballet des brouettes amenant les légumes du jour aux cuisines. A Orsan, le potager aromatique est ainsi situé juste au pied de l'escalier des cuisines. Quant au potager labyrinthe, il est au bout du principal axe Nord-Sud, donc facilement accessible.

D'autre part, la notion de saison est essentielle, car nombre de produits du jardin ne peuvent être conservés longtemps. D'où la nécessité de choisir aussi les légumes en fonction du mois de récolte, afin qu'un roulement puisse en assurer toute l'année. Ainsi, les **fèves** du carré des blés sont récoltées en mai et juin, puis les **courges** du potager aromatique sont cueillies d'août à octobre, avant que les légumes d'hiver, à nouveau dans le carré des blés, prennent le relais.

9. La symbolique dans les jardins

Dans les milieux érudits du Moyen-Âge, notamment au sein de l'Église, les hommes aiment s'entourer de symboles. Ce symbolisme dévoile aux initiés les vérités sacrées en les laissant obscures pour les profanes. Pour Isidore de Séville, le symbole est « un signe donnant accès à une connaissance » (Seringe, 1985).

Le monde occidental au Moyen-Âge est entièrement régi par le Christianisme. Aussi, le langage symbolique retrouvé dans les bâtiments comme dans les jardins est essentiellement en relation avec la religion.

De nos jours, l'utilisation de symboles dans l'architecture et le paysagisme s'est perdue, tandis que la déchristianisation a affecté nos sociétés à une vitesse croissante, de sorte que le visiteur qui découvre aujourd'hui un jardin médiéval sans avoir eu une initiation spécifique n'en perçoit plus du tout le sens.

9.1.Symbolique du jardin

Symboliques autant qu'utilitaires, inspirés des jardins bibliques, les jardins monastiques médiévaux préfigurent le Paradis auquel le moine est promis après une vie de prières.

9.1.1. Le jardin dans la Bible

Le jardin est présent à de nombreuses reprises dans la Bible. Dans l'Ancien Testament, c'est là que David rencontre Bethsabée ; dans le Nouveau Testament, plusieurs épisodes de la Passion du Christ se déroulent dans des jardins : avant son arrestation, Jésus se retire pour prier au jardin des Oliviers et lors de sa première apparition après la Résurrection, il se présente à Marie-Madeleine sous les traits d'un jardinier ; dans le Cantique des Cantiques, l'Époux y retrouve la Bien-Aimée.

9.1.1.1.Le don fait à l'homme

La Genèse, le premier livre de la Bible, relate les origines de l'histoire de l'homme.

Dieu crée le monde en sept jours. Le troisième jour, Dieu crée les plantes et les arbres. « Dieu dit : "Que la terre verdisse de verdure : des herbes portant semence et des arbres fruitiers donnant sur la terre selon leur espèce des fruits contenant leur semence" et il en fut

ainsi. La terre produisit de la verdure : des herbes portant semence selon leur espèce, des arbres donnant selon leur espèce des fruits contenant leur semence et Dieu vit que cela était bon. » (Genèse 1 11)

Le sixième jour, après avoir créé l'homme à son image, Dieu lui dit : « Je vous donne toutes les herbes portant semence, sur toute la surface de la terre, et tous les arbres qui ont des fruits portant semence : ce sera votre nourriture. » (Genèse 1 29)

Les arbres et les plantes apparaissent donc comme un don fait à l'homme pour sa subsistance. Ils représentent les merveilles que Dieu a mis à disposition des hommes et portent une part de la perfection que Dieu a mis dans chacune de ses créations (Gousset, 2003).

Toutefois, ce don doit se mériter. « Au temps où Dieu fit la terre et le ciel, il n'y avait encore aucun arbuste des champs sur la terre et aucune herbe des champs n'avait encore poussé car Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol. » (Genèse 2 4-5)

9.1.1.2. Le jardin d'Eden

Un jardin revêt une importance particulière dans la Bible : le jardin d'Eden, paradis terrestre où commence l'histoire de l'homme. Il représente le paradis perdu, dont l'homme a été chassé après le péché originel, et qu'il doit reconquérir.

A l'origine, le jardin d'Eden a été planté par Dieu pour abriter l'homme et la femme qu'il a créés, Adam et Eve. Il doit leur procurer toutes les voluptés. Le nom hébreux "edän" signifie d'ailleurs "délice", "ravisement".

« Dieu planta un jardin en Eden, à l'Orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé. Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres séduisants à voir et bons à manger et l'arbre de Vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal. (...) Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder » (Genèse 2 8-9).

Après avoir mangé le fruit de l'arbre de la connaissance, Adam et Eve seront chassés du Paradis et condamnés à travailler ; Eve devra enfanter dans la douleur.

« Et Dieu renvoya l'homme du jardin d'Eden pour cultiver le sol d'où il avait été tiré. Il bannit l'homme et il posta devant le jardin d'Eden les chérubins et la flamme du glaive fulgurant pour garder le chemin de l'arbre de la vie. » (Genèse 3 24)

L'homme qui porte encore le poids de ce péché garde la nostalgie de ce paradis originel qui lui est désormais inaccessible. Le but de la destinée humaine est donc pour les catholiques

l'élévation de l'âme qui permettra de retrouver, à l'autre bout de la vie, le paradis céleste. Ce paradis recueille l'âme des élus qui y jouissent du repos, de la lumière et de toutes les voluptés.

Le jardin est le symbole du paradis. Cette interprétation se retrouve d'ailleurs dans l'étymologie : "jardin", en iranien ancien, se dit "*pardos*", mot d'où ont dérivé le terme grec "*paradeisos*" puis le latin "*paradisus*" (Kaufmann, 1988).

9.1.2. La symbolique mariale

Le prieuré Notre-Dame d'Orsan possède un jardin d'inspiration purement médiévale rempli de symbolisme religieux : le jardin de Marie, une roseraie qui est en fait la représentation de l'*Hortus conclusus* (d'Ares, 1988).

9.1.2.1. L'*Hortus conclusus*

A l'origine, l'*Hortus conclusus*, littéralement le "jardin clos", est un jardin de rêve, un jardin secret, inspiré par la description de la Bien-aimée dans le Cantique des Cantiques : « Elle est un jardin bien clos, ma sœur, ô fiancée ; un jardin bien clos, une source scellée. Tes jets font un verger de grenadiers, avec les fruits les plus exquis : le nard et le safran, le roseau odorant et le cinnamome, avec tous les arbres à encens ; la myrrhe et l'aloès, avec les plus fins arômes. Source des jardins, puits d'eaux vives, ruissellement du Liban ! »

L'interprétation de ce texte est difficile. Il est un éloge de l'amour mais les théologiens ne savent pas s'il faut y voir seulement l'amour de Dieu pour les hommes ou plus prosaïquement une invitation à profiter des plaisirs terrestres. Pour certains auteurs, la Bien-aimée est en fait Marie, mère de Dieu, conçue sans péché, parée de toutes les vertus.

9.1.2.2. Le jardin comme métaphore de Marie

Le culte de Marie se développe en Occident au 11^{ème} siècle, période à partir de laquelle la majorité des églises bâties sont dédiées à Notre-Dame, et s'étend encore au 15^{ème} siècle, notamment sous le règne de Louis XI, considéré comme le dernier roi médiéval, dont la piété envers la Vierge est célèbre. Ce culte marial, et l'assimilation de Marie à la Bien-aimée du Cantique des Cantiques a participé largement au développement de la représentation des jardins au cours du Bas Moyen-Âge.

Ainsi, de nombreuses images – peintures, gravures, dessins... – de la *Vierge au jardinet* sont exécutées au cours du Moyen-Âge. On y voit Marie, figurée enceinte ou tenant son enfant dans les bras, assise au centre d'un jardin clos d'un mur de pierre, d'une palissade ou d'une haie, sur un banc de gazon fleuri ; elle peut être aussi dans un verger entouré d'un mur crénelé. Ces images dans lesquelles de nombreux éléments renvoient au texte cité ci-dessus réalisent la fusion entre Marie et l'*Hortus conclusus*. C'est la Vierge elle-même qui devient "jardin clos" ou "fontaine scellée" et, dans ces "jardins de Marie" que des historiens nommeront "jardins de l'innocence", les fleurs très présentes sont aussi des symboles, émanations de la vertu.

En résumé, la conception des jardins au Moyen-Âge contient souvent une référence à l'*Hortus conclusus* assimilé à Marie, trois éléments constants rappelant ce rapprochement : la présence de certaines fleurs – en premier lieu la rose – d'une clôture et d'eau. Les deux premiers éléments constituent l'architecture de la roseraie d'Orsan ; quant à l'eau, elle y est présente dans tous les jardins.

9.1.2.2.1. Les fleurs

La symbolique mariale de la **rose** est très forte au Moyen-Âge. La rose, la reine des fleurs, est vouée à la Vierge, aussi bien d'ailleurs la rose blanche, mystique, symbole de pureté, que la rose rouge, dont la robe rappelle le sang du Christ versé lors de la Crucifixion et représente la douleur pour Marie de voir son fils mourir ainsi.

La littérature, la poésie, les enluminures et les tapisseries médiévales font un usage immodéré de cette fleur et lui associent le **lis** de la pureté et la **violette** de l'humilité. A elles trois, ces fleurs résument toutes les qualités de la Vierge.

A Orsan, les roses et les lis de la roseraie peuplent un jardin parfumé et protégé d'inspiration purement médiévale qui évoque Marie et dont la conception fait largement appel à l'iconographie du 15^{ème} siècle : outre les *Vierges au jardinet* de cette époque, il s'inspire de la *Vierge au buisson de roses* (1473), tableau de Martin Schongauer conservé à l'église des Dominicains de Colmar qui représente la Vierge et l'Enfant se détachant sur un fond d'or couvert de rosiers blancs et rouges, une œuvre qui a fait école en son temps.

9.1.2.2.2. La clôture

Marie est "un jardin bien clos" car elle est imperméable au péché. Marie est sans défaut, parée de toutes les vertus, et c'est pourquoi elle est représentée isolée du monde par une clôture qui la tient à l'écart de la corruption du monde terrestre.

La roseraie d'Orsan présente donc deux chambres séparées, ce qui renforce le caractère d'intimité, faites de hautes parois d'ogives de bois le long desquelles grimpent les rosiers. Le jardin est fermé, le regard ne passe pas au delà de ces parois, comme dans la plupart des autres jardins, mais avec ici une signification différente, puisqu'il s'agit de représenter la pureté de Marie en l'isolant du reste du monde.

9.1.2.2.3. L'eau

"Fontaine scellée", "source des jardins, puits d'eaux vives, ruissellement du Liban"... La Vierge, qui a donné vie au fils de Dieu, est assimilée à l'eau en mouvement car, comme nous le verrons plus loin, cette eau est source de vie pour l'homme du Moyen-Âge.

9.1.3. Le jardin comme métaphore de l'âme

Certains textes du Moyen-Âge suggèrent d'établir un parallèle entre le jardin et l'âme humaine. Le jardin monastique peut être considéré comme un jardin mystique, où l'âme du fidèle est encombrée des orties et des ronces du pêché ; faite à l'image de Dieu, cette âme est pourtant promise au Paradis et les techniques utilisées pour entretenir le jardin peuvent être comparées aux techniques pour amener l'âme à la pureté (Charageat, 1962).

La règle impose aux moines plusieurs heures de travail manuel quotidien et leur recommande de cultiver le sol à la sueur de leur front. Défricher, bêcher, ensemer, sarcler, biner et arroser la terre : ce labeur s'apparente en fait au travail à effectuer dans leurs âmes par la prière pour en extirper les mauvaises herbes. Redoublant d'effort chaque jour, une fois débarrassée des mauvaises herbes du péché, l'âme des moines rejoindra le ciel pour une félicité éternelle.

9.1.4. Le jardin profane

Le jardin joue un rôle de premier plan dans la littérature médiévale. Lieu de la rencontre, de l'amour ou de la simple aventure, il est un lieu protégé où les protagonistes aiment à se reposer. Lieu fermé, il est le réceptacle de la parole, du signe, du message (Deluz, 1990).

9.2. Symbolique des éléments

9.2.1. La clôture

Nous avons évoqué précédemment la constance d'un élément dans tous les monastères médiévaux : la clôture, qui protège les hommes des nuisances et les plantes des intempéries.

Cette clôture a également un rôle symbolique très appuyé. En plus de le protéger, elle confère au jardin une atmosphère de paix et de sécurité, rendant le lieu plus propice à la prière. Le jardin clos devient ainsi un lieu d'intimité où « seuls les chants des oiseaux et le murmure de la fontaine distraient les moines. » (Deluz, 1990)

D'autre part, elle est une séparation autant physique que symbolique entre le monastère et le monde extérieur. Loin d'être perçue comme un obstacle matériel qui limite la liberté des religieux, cette clôture est l'élément qui soude les moines et fortifie l'esprit communautaire (Hautebourg, 2001).

A Orsan, la notion de clos est au centre de la conception des jardins. En effet, l'ensemble du domaine est limité, d'un côté – au Sud et à l'Ouest – par la clôture de pierre d'origine, rebâtie par les moines aux 17^{ème} et 18^{ème} siècle, qui longe aujourd'hui la route, et de l'autre – au Nord et à l'Est – par une clôture provisoire en bois qui marque les limites de la propriété dans les secteurs non encore aménagés. Mais surtout, chaque jardin est conçu comme une entité propre indépendante des autres et donc qui en est nettement séparée par une haute haie renforcée de pieux, comme nous l'avons vu en évoquant le travail du bois. En parcourant les jardins, le visiteur découvre toujours au dernier moment le jardin suivant, qui n'est relié au précédent que par une gloriette ou une ouverture étroite dans une haie. Cette disposition renforce l'intimité de chaque jardin et l'impression d'isolement qui caractérise la vie monastique.

9.2.2. L'eau

9.2.2.1. L'eau, source de vie

L'eau est source de vie et se retrouve donc dans tous les jardins sous des formes diverses : fontaines, ruisseaux, canaux, arrosage, viviers ou élevage de poissons.

La fontaine des jardins monastiques donne une eau jaillissante et pure qui s'oppose aux eaux dormantes du péché et donne fertilité aux sols. L'eau en mouvement est en effet purificatrice : lors du baptême, le prêtre verse de l'eau sur le fidèle qui reçoit le sacrement pour le laver de ses péchés.

Suivant les cas, l'eau peut être assimilée à la grâce de Dieu, aux vertus chrétiennes ou encore au sang du Christ. L'eau de la fontaine peut être associée au baptême purificateur ou au sacrement de pénitence (Beaune, 1995).

9.2.2.2. Les fleuves du Paradis

A l'intérieur du cloître, le jardin se divise en parterres par quatre allées s'y croisant et représentant les axes du monde. A l'intersection, une fontaine aux quatre jets symbolise l'origine des fleuves du Paradis : Phisôn, Gihôn, Tigre et Euphrate. Ce sont les sources de la vie qui fertilisent les terres et les esprits (Dauphine, 1990).

« Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin et de là il se divisait pour former quatre bras. Le premier s'appelait le Pishôn : il contourne tout le pays de Havila où il y a l'or ; l'or de ce pays est pur et là se trouvent le bdellium et la pierre de cornaline. Le deuxième fleuve s'appelle le Gihôn : il contourne tout le pays de Kush. Le troisième fleuve s'appelle le Tigre : il coule à l'orient d'Assur. Le quatrième fleuve est l'Euphrate. » (Genèse 2 10-14)

La fontaine d'Orsan rappelle le texte biblique. Elle est de forme quadrangulaire ; l'eau y jaillit par quatre orifices orientés vers les quatre points cardinaux. Les quatre jets ne se prolongent pas en fleuve comme dans le texte biblique, mais les allées de pelouse qui délimitent les carrés de vignes reprennent le tracé des quatre fleuves.

9.2.3. Le labyrinthe

Pour le premier potager d'Orsan, les architectes ont voulu associer travail manuel et travail spirituel. Et puisque, pour les chrétiens, le Salut est au bout de l'effort, ils ont décidé de planter le potager en labyrinthe, utilisant ainsi une forme qui remonte à la mythologie grecque et qui a perduré jusqu'à notre époque avec des significations différentes.

Le thème du labyrinthe vient de l'Antiquité et de la légende du "dédale" que le roi Minos fit construire par l'architecte Dédale pour y enfermer le Minotaure (Graves, 1987). Les Romains utilisent le motif du labyrinthe dans le décor des mosaïques et des fresques et les chrétiens en font plus tard le symbole de la difficulté d'accéder au Salut (Blanc, 1999).

Au Moyen-Âge, on les trouve dessinés dans le pavement des cathédrales ou, comme en Angleterre, découpés dans l'herbe. En France, le plus célèbre est le labyrinthe de Chartres, dessiné au milieu de la nef de la cathédrale par une alternance de pierres sombres et claires. Pour les pèlerins qui ne peuvent se rendre en Terre Sainte, ce labyrinthe symbolise aussi à échelle réduite aussi le chemin de Jérusalem.

Plus tard, la Renaissance les déclinera en jardins, en utilisant le plus souvent le buis. D'abord de faible hauteur, ne dépassant pas le genou, les plantes qui les composent s'élèveront petit à petit jusqu'à masquer le regard. Le labyrinthe perd à cette époque son sens religieux pour devenir lieu de jeu ou de rencontres.

Pour les chrétiens, le labyrinthe reste le symbole du long et difficile chemin vers la Rédemption, au parcours sinueux et semé d'impasses. Allié au potager, il illustre le principe selon lequel les religieux doivent cultiver leur jardin de subsistance en arrosant la terre à la sueur de leur front afin de gagner le Paradis. Le Salut est au bout de l'effort, au centre du potager planté d'un pommier.

Le potager labyrinthe est ainsi le symbole parfait de l'alliance entre deux pôles de la vie monastique : l'obligation de cultiver soi-même son jardin de subsistance et la prière.

9.3. Symbolique des nombres (Champeaux, 1989)

9.3.1. Le nombre quatre

Le nombre **quatre** est celui de la stabilité. Il est présent dans les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre, le feu.

Le cloître d'Orsan est voué entièrement au chiffre quatre : ses contours dessinent un carré ; le déambulatoire est couvert de huit fois quatre arcs de charmes ; il est interrompu par huit gloriettes, fondées chacune sur quatre piliers ; l'espace intérieur est occupé par quatre carrés de vigne séparés par quatre larges allées ; au centre, la fontaine, carrée, qui déverse son eau par quatre jets, est entourée par quatre buis en pot et quatre cognassiers.

Le jardin du cloître, centre du monastère, est d'ordre symbolique. Les quatre axes du monde s'y croisent autour de la fontaine. De forme régulière et totalement clos par une galerie végétale, c'est un lieu de prière et de méditation qui préfigure le Paradis.

Au centre de ce cloître, la fontaine, elle aussi carrée, envoie son eau dans quatre directions, qui peuvent représenter, comme on l'a dit, les quatre fleuves du Paradis, mais aussi les quatre vertus cardinales (Tempérance, Force, Prudence et Justice).

9.3.2. Le nombre trois

Pour beaucoup de peuples, **trois** est le nombre de l'harmonie, voire de la perfection.

D'après Robert Graves, « le nombre trois et la Trinité sont un symbole chrétien mais pour les Grecs déjà les trois phases de la lune – nouvelle, pleine et vieille – rappelaient les trois âges de la femme – jeune fille, nymphe et vieille femme. Ainsi, la déesse lune s'identifiait avec la terre mère qui au début de l'année donne fleurs et bourgeons, puis fleurs et fruits et enfin cesse de produire : donc jeune fille au printemps, nymphe en été et vieille femme en hiver. Ces analogies avaient déjà fondé le caractère sacré du nombre trois, renforcé quand la déesse lune se multiplia jusqu'à neuf, chacune des trois personnes se manifestant sous une forme triple pour prouver son rang divin. La terre mère fut aussi conçue plus tard sous la forme d'une autre triade : la jeune fille de la sphère de l'air supérieur, la nymphe de la sphère de la terre et la femme vieille du monde souterrain, personnifiées successivement par Séléné, Aphrodite et Hécate. » (Graves, 1987)

On connaît la contribution de l'Antiquité et des coutumes ancestrales sur les symboles et les fêtes chrétiennes. De cette légende découle probablement et de façon lointaine le thème de la Trinité.

Car c'est en effet le christianisme qui, en affirmant que Dieu est triple – à la fois Père, Fils et Esprit Saint – donne réellement au nombre trois une valeur symbolique de perfection. Le nombre revient d'ailleurs plusieurs fois dans les cérémonies chrétiennes. Par exemple, lorsqu'un catholique se fait baptiser, il est plongé trois fois dans l'eau bénite.

Le nombre se retrouve dans l'appellation d'un des jardins d'Orsan, le clos des trois vergers, constitué effectivement de trois espaces clos contigus abritant chacun une espèce différente d'arbres fruitiers.

En outre, dans la description des jardins monastiques, on retrouve souvent des parterres disposés par rangées de trois, parfois même neuf parterres répartis sur trois rangées de trois, constituant ainsi un carré parfait. C'est le cas à Orsan du potager aromatique, composé de trois lignes de trois carrés.

9.3.3. Le nombre neuf

Le nombre trois est symbole de perfection pour les catholiques. Le nombre **neuf**, soit trois fois trois, la perfection multipliée par elle-même, est donc le nombre sacré par excellence.

C'est le sens du potager aromatique, constitué comme on vient de le voir, de neuf carrés de terre surélevés.

9.4. Symbolique des formes (Champeaux, 1989)

9.4.1. Le carré

Le carré est la représentation géométrique du chiffre quatre. On peut lui appliquer plusieurs des symboles que l'on a vu précédemment.

Pour cette raison, le quadrilatère est considéré comme la forme la plus stable, et c'est pourquoi tous les jardins à Orsan s'inscrivent dans un plan rectangulaire ou carré.

Le carré, qui présente des côtés de même longueur, apparaît davantage comme un modèle de stabilité et d'équilibre que le rectangle, qui semble déséquilibré. Le cloître est de forme carrée et les plants de vignes qu'il abrite sont groupés en carrés ; le parterre est composé de deux carrés ; le potager aromatique, lui aussi carré, est composé de bacs carrés .

9.4.2. Le triangle

Le groupement de trois points en un triangle équilatéral, forme qui représente parfois la Trinité, est souvent présent dans le symbolisme religieux. Lorsque ce triangle est posé sur la pointe, il est un symbole d'écriture médiévale : c'est une des formes du point d'interrogation.

Dans le carré des blés d'Orsan, les deux parterres carrés sont divisés chacun selon leurs deux diagonales afin de les scinder en quatre triangles équilatéraux.

On retrouve aussi ce symbole du triangle dans la chrétienté pour représenter les échanges entre le monde d'en haut et le monde d'en bas. Il s'agit alors de la forme du double triangle, l'un représentant la Trinité divine (Père, Fils, Saint Esprit) qui vient vivifier l'autre, représentant la Trinité humaine (corps, âme, esprit).

On peut voir également ce symbole dans le carré des blés que l'on vient d'évoquer, puisque chaque carré peut se lire comme l'entrelacement de deux formes constituées chacune de deux triangles réunis par la pointe.

9.4.3. Le cercle

Le cercle représente la perfection.

Cette forme apparaît dans le labyrinthe et dans le clos des trois vergers. Le centre du labyrinthe, qui représente la sagesse, est de forme ronde et planté d'un pommier lui-même entouré d'un banc circulaire. Le cercle se répète, par symétrie, de l'autre côté de l'allée, dans le verger de poiriers.

9.4.4. La croix

La croix, très présente dans les jardins médiévaux, représente celle sur laquelle Jésus a été mis à mort, et doit donc rappeler à chaque instant l'amour de Dieu, qui a sacrifié son fils pour le rachat des péchés de l'homme.

Cette forme se retrouve dans la grande croix qui divise en carrés de vignes l'intérieur du cloître de verdure, mais également dans les petites croix qui partagent selon leurs diagonales les deux carrés du carré des blés, et qui sont bien visibles depuis la terrasse formée à l'Ouest par le jardin des simples en surplomb, ainsi que depuis les fenêtres des deux bâtiments.

9.5. Symbolique du monde végétal (Boureux, 2001)

Il semble acquis aujourd'hui qu'à l'époque médiévale, chaque espèce végétale ou presque porte un symbole ou représente une protection. Néanmoins, les interprétations nombreuses sont parfois contradictoires. Nous nous limiterons à quelques exemples significatifs.

9.5.1. Les fleurs

Dans la roseraie, le seul jardin de fleurs à Orsan, se déploient les **roses** et les **lis**.

9.5.1.1. La rose

Bien avant le Moyen-Âge, la **rose** est déjà présente dans tous les jardins réels ou imaginaires, qu'ils soient bibliques, égyptiens, perses, grecs, romains ou arabes. Jadis dédiée à Aphrodite, chez les Grecs, et à Vénus, chez les Romains, la rose l'a été ensuite à la Vierge. Cet aspect a déjà été abordé lors de l'évocation de l'*Hortus conclusus*.

Dans le monde chrétien, des pétales de rose étaient éparpillés dans l'allée centrale d'une église lors de certaines cérémonies, symbolisant le don de l'Esprit Saint. Assemblées en guirlandes et en bouquets, les roses décoraient aussi les autels (Hobhouse, 1994).

9.5.1.2. Le lis

Le **lis**, à la blancheur immaculée, est le symbole de la pureté, de la chasteté et plus particulièrement de la virginité de Marie. Sur les nombreuses représentations de l'Annonciation qui fleurissent au 15^{ème} siècle, on retrouve presque systématiquement un vase contenant des lis figuré entre Marie et l'Ange Gabriel qui vient lui apprendre la naissance prochaine de son fils (Tapié, 1997). Là encore, cette symbolique entre dans l'image de l'*Hortus conclusus* qui a servi de modèle à la roseraie d'Orsan

Par ailleurs, le lis, comme le montre bien la forme stylisée telle qu'elle passera à la postérité comme symbole de la royauté française, présente une fleur à trois pointes. C'est pour cela qu'avant d'être l'emblème de la monarchie, elle était déjà utilisée dans l'iconographie chrétienne comme symbole de la Trinité.

9.5.1.3. L'œillet

Tout comme la rose et le lis, l'**œillet** peut accompagner, mais moins régulièrement, les représentations de la Vierge. L'œillet pourpre est le symbole de la Passion du Christ, donc de

la Rédemption accordée aux hommes. Il représente la victoire de l'amour sacré dans le monde divin (ibid).

9.5.2. Les arbres et leurs fruits

9.5.2.1. Le pommier

La **pomme**, même si elle n'est pas citée à cet endroit dans la Bible, est assimilée dans l'iconographie médiévale au fruit de l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal, celui qui était planté au Paradis avant le péché originel d'Adam et Eve. En effet, la pomme, en raison de ses cinq pépins disposés en étoile, serait le médiateur entre le ciel et la terre, entre le monde de Dieu et celui des hommes. Ce fruit passe alors pour cacher en lui quelque chose de mystérieux : peler une pomme, c'est la dévoiler, mordre dedans c'est succomber à la tentation, accéder au plaisir et au savoir, goûter à l'immortalité (Grieco, 1993).

Le centre du labyrinthe d'Orsan, qui représente la sagesse atteinte après un long trajet, est occupé par un pommier qui est donc symbolique : il représente la connaissance acquise au cours de la vie terrestre qui donne accès au Salut.

Par ailleurs, cette pomme, parce qu'elle est impliquée dans la faute originelle, garde une connotation négative : c'est l'arbre du péché. Sur le plan de Saint-Gall, il est donc absent. Pourtant, la pomme est un fruit couramment consommé pour ses qualités nutritives. La plupart des monastères font donc pousser des pommiers mais, comme à Orsan, à l'écart des autres vergers, car il serait inconcevable que les moines reposent sous ces arbres.

9.5.2.2. Le figuier - le cyprès

Deux arbres méditerranéens de pousse lente sont plantés aux angles du jardin du cloître d'Orsan : des **figuiers**, dans l'angle Nord-Est, et des **cyprès**, dans l'angle Sud-Est. Ils symbolisent fertilité et longévité, ce que les moines souhaitaient à leurs jardins.

9.5.2.3.Le tilleul

L'extrémité orientale de l'allée qui longe le clos des trois vergers est marquée par quatre **tilleuls**. Au Moyen-Âge, cet arbre est considéré comme protecteur en raison de sa taille, de sa majesté, de son opulence et de sa longévité. C'est aussi un arbre qui invite au plaisir des sens. On le dit en effet musical à cause du bruit des abeilles qui l'investissent et séducteur grâce à son parfum.

10. Utilisation des plantes

Les différentes espèces de plantes cultivées dans le jardin répondent à plusieurs besoins fondamentaux de la vie monastique : outre les **plantes sacrées**, celles qui sont nécessaires à la liturgie catholique, on trouve surtout des **plantes médicinales**, dans le jardin des simples, et des **plantes alimentaires**, dans les potagers, ainsi que quelques **plantes ornementales**.

10.1. Les trois plantes sacrées : blé, vigne, olivier

10.1.1. Le blé (*Triticum sativum*, Poacées)

Le **blé** est une plante indissociable du monde chrétien : on en fait le pain, élément nourricier indispensable, qui devient le corps du Christ lors de la célébration de l'Eucharistie. C'est Jésus lui-même qui, lors de son dernier repas avec ses apôtres, institue ce rite de l'Eucharistie : « Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna aux disciples en disant : "Prenez, mangez, ceci est mon corps." » (Luc, **22** 19)

Le pain est également présent dans l'alimentation quotidienne des moines : au repas de midi, chez les bénédictins, un pain est remis à chacun pour la journée, à raison d'une livre par tête.

Dans le carré des blés d'Orsan est cultivé l'épeautre, variété rustique, ancêtre de nos blés modernes et très peu sensible aux maladies, donc ne nécessitant aucun traitement. Ses épis peu fournis assurent un faible rendement mais, même haut sur tige, les pluies et les vents des orages d'été ne le font pas verser. On le moissonne à la faucille et on le bat sur de grands draps pour séparer le grain de la balle. Sa farine délicate donne des pains extrêmement goûteux.

10.1.2. La vigne (*Vitis vinifera*, Vitacées)

Le vin, symbole chrétien du sang du Christ, est indissociable du pain lors de la célébration de la messe. Il intervient lui aussi lors de la Cène. « Puis prenant une coupe, il rendit grâce et la leur donna en disant : "Buvez-en tous car ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés ; je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce produit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai avec vous, nouveau, dans le Royaume de mon Père." » (Luc, **22** 20).

En outre, pour tous les ordres religieux, le vin est la boisson accompagnant chaque repas pris au réfectoire. Chez les bénédictins de Cluny, ce vin, dont la ration individuelle est d'environ trente centilitres, est distribué dans des récipients dits "justes" qui en contiennent le double : deux moines y boivent donc alternativement. Une consolation leur vient des suppléments dits "vin de charité" qui leur sont alloués en dehors de leurs repas les jours où les offices sont particulièrement longs et fatiguants. Le vin passe alors pour un "remontant"...

Bien qu'introduite seulement au 3^{ème} siècle au Nord de l'Europe, la **vigne** ne cesse de s'y développer. Ainsi qu'ils le font pour les plantes médicinales, ce sont les monastères qui, après la chute de l'Empire romain, conservent les connaissances nécessaires à sa culture et à la fabrication du vin. Mais si l'on boit beaucoup de vin au Moyen-Âge dans les abbayes, les méthodes de culture, de taille, de pressage et de vinification ne se stabilisent qu'à partir du 14^{ème} siècle, fixant notamment les cépages au sol (Dion, 1959).

Le Berry est une terre viticole riche en vignobles de qualité. Les appellations de Sancerre, Quincy, Reuilly et Menetou-Salon en assurent la renommée, et non loin d'Orsan se trouve le terroir de Châteaumeillant (Johnson, 1985). La culture de la vigne à Orsan est donc trois fois justifiée : par la liturgie, par le régime alimentaire et en tant qu'héritage d'une tradition locale antique.

A Orsan, les concepteurs ont choisi le chenin blanc, cépage de la Touraine et de l'Anjou qui, atteint de pourriture noble, donne des vins liquoreux de garde.

10.1.3. L'olivier (*Olea europaea*, Oléacées)

La pergola d'Orsan est encadrée par deux jardins d'olivier.

L'**olivier**, arbre méditerranéen robuste adapté à la sécheresse, donne un fruit, l'olive, qui est riche d'une huile très appréciée. Cette huile est celle utilisée au Moyen-Âge pour l'onction.

Avec la vigne, qui donne le vin, et le blé, qui donne le pain, tous deux utilisés dans la célébration de l'Eucharistie, l'huile d'olive est donc le troisième élément végétal indispensable à la liturgie catholique.

Cependant, comme les deux plantes sus-citées, cette huile a aussi une utilisation pratique puisque l'éclairage, qui est essentiel – on pense alors que le démon agit dans l'obscurité, et c'est pourquoi même le dortoir reste éclairé toute la nuit par une veilleuse –, est alors réalisé par des chandelles ou par des lampes à huile.

10.2. Les simples

La science médicale au Moyen-Âge, comme nous l'avons évoqué en introduction, est très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Les mécanismes biologiques sont inconnus et seule l'expérience, souvent hasardeuse, permet de déterminer l'effet thérapeutique d'une substance. Les moines, qui étudient les savoirs grecs, latins et arabes et y ajoutent leurs observations propres, en arrivent à définir une Pharmacopée basée essentiellement sur les plantes qui évoluera au cours du Moyen-Âge et même d'une région à une autre.

La "théorie des signatures" permet de déterminer ce que soigne chaque plante : la **pulmonaire** (*Pulmonaria officinalis*), aux feuilles duveteuses tachées de blanc, évoquant les poumons, est adoucissante et pectorale ; la **chicorée sauvage** (*Cichorium intybus*), dont les feuilles s'ouvrent et se ferment en rappelant le mouvement des paupières, est utilisée en ophtalmologie ; la **chélidoine** (*Chelidonium majus*), dont le latex jaune rappelle la bile, soigne les troubles hépatiques. Parfois, le nom populaire de la plante évoque la caractéristique du végétal : outre la **pulmonaire**, on peut citer la **consoude** (*Symphytum officinalis*) qui, appliquée sur les fractures, les consolide (Penso, 1986).

Magie, superstition, symbole et science se retrouvent ainsi mêlés dans les qualités attribuées à ces plantes. Nous pouvons supposer que l'expérience apportait son lot de savoir. Nous pouvons aussi penser qu'en découvrant les vertus reconstituantes et sédatives de la pomme, les fonctions digestives des infusions de verveine et de mélisse, les qualités calmantes de celles de tilleul et de camomille, les bienfaits des associations entre condiments et viandes ou condiments et légumes, c'est tout notre système d'alimentation donc notre culture gastronomique qui se mettait déjà en place.

Dans les jardins du Moyen-Âge, les plantes sont classées par thèmes correspondant à des domaines pathologiques qui n'ont plus rien à voir avec les classifications contemporaines. On trouve ainsi les plantes contre les fièvres, les plantes des femmes, les plantes vulnérables, les purges, les plantes des maux de ventre ou les plantes antivenimeuses (Botineau, 2001).

Parmi les 52 plantes médicinales cultivées dans le jardin des simples à Orsan, nous allons en détailler quatre à titre d'exemple : l'**absinthe**, la **guimauve**, la **rue** et la **sauge**, en évoquant les vertus qui leur étaient attribuées alors. Nous verrons ensuite les liens étroits entretenus alors entre l'alimentation et la médecine en nous penchant sur deux autres plantes, la **fève** et le **chou**, qui sont, elles, cultivées dans le carré des blés, car elles font partie du régime quotidien des moines, mais qui ont aussi des applications thérapeutiques.

10.2.1. L'absinthe

L'**absinthe** (*Artemisia absinthium*) est une plante vivace de la famille des Astéracées qui peut vivre pendant dix ans. Les tiges aériennes se terminent en grandes panicules feuillées de capitules jaunes. Les feuilles soyeuses d'un gris blanchâtre à la face inférieure, verdâtres en dessus, sont longuement pétiolées dans la partie inférieure de la tige et tripennatiséquées. Elle est d'abord connue en Egypte il y a plus de 3000 ans puis semble répandue au Néolithique dans les régions les plus chaudes d'Europe avant d'être cultivée au Moyen-Âge jusqu'en Scandinavie et en Islande.

Répandue dans les monastères dès la fin du Haut Moyen-Âge, elle est alors semée en février et doit être récoltée à sa floraison à la fin du printemps ; séchée à l'ombre, elle peut conserver ses propriétés durant toute une année.

Les sommités fleuries et les feuilles sont connues dès l'Antiquité pour leur action stimulant les voies digestives. On la dit alors capable de provoquer des contractions de l'intestin permettant d'expulser les parasites intestinaux ; elle est donc préconisée avant tout pour son action vermifuge.

Plusieurs auteurs du Moyen-Âge lui attribuent néanmoins des propriétés bien différentes et qui paraissent aujourd'hui étonnantes.

Le manuscrit picard du moine Nicolas de Gonram propose de l'utiliser dans le cas des maladies ophtalmiques : « Contre la chassie [substance visqueuse et jaunâtre déposée sur le bord des paupières] et autres affections des yeux, écrasez légèrement de l'absinthe et appliquez-la sur les yeux ; vous la tiendrez jusqu'à ce qu'elle devienne chaude (...) et vous serez guéri avant le lendemain. »

Pour Strabon, au 9^{ème} siècle, l'absinthe utilisée en lotion calme les maux de tête et fait baisser la fièvre ; pour Dioscoride, elle peut prévenir l'ivresse, guérir la jaunisse, les angines – mêlée à du miel et à du salpêtre –, les maux de dents et d'oreilles, l'obscurcissement de la vue – dans un liniment au miel ; Avicenne la considère comme un très bon stimulant de l'appétit et d'autres en font le plus sûr préventif du mal de mer.

Dans la *Patrologie latine* de sainte Hildegarde, il est dit que l'élixir d'absinthe « apaise les maladies des reins et la mélancolie, éclaircit la vue, empêche que les poumons ne deviennent malades, réchauffe l'estomac, purifie l'intestin. » La fabrication de cet élixir est décrite ainsi : « Lorsque l'absinthe est d'une verdure fraîche, écrasez ses feuilles et pressez-en la sève à

travers un linge, puis faites cuire du vin avec du miel à feu modéré et ajoutez à ce vin de la sève d'absinthe printanière en une quantité telle que le goût de l'absinthe l'emporte sur les goûts du vin et du miel. »

On l'emploie également contre les scrofules ou maladie des écrouelles – inflammation et abcès d'origine tuberculeuse atteignant surtout les ganglions lymphatiques du cou –, le scorbut, l'ictère, l'hydrophysie – accumulation pathologique de sérosité dans l'abdomen –, la paralysie, les rhumatismes, la goutte ou encore contre les fièvres, la peste, le choléra, l'épilepsie...

Pour Dioscoride encore, cette plante est utile dans des domaines autres que la thérapeutique humaine : elle peut éloigner les mites et les moustiques, ou encore protéger les livres des souris et des rats.

L'absinthe n'est plus utilisée aujourd'hui que pour ses propriétés de tonique digestif. Elle sert en infusion contre le manque d'appétit, la paresse d'estomac et les coliques abdominales ; on l'utilise encore parfois comme vermifuge contre les oxyures.

La liqueur d'absinthe a été interdite en France en 1915 car elle provoquait des troubles psychiques graves.

10.2.2. La guimauve

La **guimauve** (*Althaea officinalis*), que l'on retrouve aujourd'hui dans de nombreux marais littoraux, notamment près de l'Atlantique, est connue au Moyen-Âge de l'Europe à l'Asie occidentale. Son nom latin "*althaea*" vient du grec "*althaino*" qui signifie "guérir".

Grande plante herbacée, vivace, de la famille des Malvacées ; elle porte des feuilles isolées, grandes, ovales, à trois à cinq lobes peu profonds et inégalement dentés, veloutées-blanchâtres par suite de la présence de poils courts, fins et très denses. Elle possède de grandes fleurs régulières rose-lilas, solitaires ou réunies en grappe et qui ont un grand nombre d'étamines soudés par leurs filets.

Citée par Charlemagne dans le Capitulaire de Villis, elle est longtemps cultivée dans les jardins des monastères puis se répand aux 9^{ème} et 10^{ème} siècles dans les potagers des paysans. Semée en octobre, elle s'accommode d'un milieu sec ; elle fleurit en avril et un ouvrage du 13^{ème} siècle nous signale qu'il faut alors « tuer les gros papillons qui abondent » autour d'elle. Elle entre dans la composition de potages et est utilisée couramment durant tout le Moyen-Âge.

Les premières mentions d'un usage thérapeutique de la guimauve remontent à l'Antiquité : Théophraste, au 4^{ème} siècle avant J.-C., recommande d'utiliser son mucilage pour calmer la toux.

Par la suite, Dioscoride la préconise aussi comme émollient dans les irritations des muqueuses et les affections pulmonaires mais aussi dans les affections intestinales, les ulcères et les abcès ; il recommande également d'appliquer des feuilles de guimauve écrasées sur le point d'inflammation causé par une piqûre d'abeille.

Pour l'école de Salerne, cette plante « amollit le ventre avec son suc vanté (...) ; ce suc de l'intestin expulse la matière, excite l'utérus et son flux ordinaire. »

Pour sainte Hildegarde, l'onguent de guimauve est utile contre la fièvre, les maux de tête et les migraines. Là encore, la recette de cet onguent est donnée : « piler de la guimauve et deux fois autant de sauge dans un mortier, ajouter un peu d'huile d'olive, mettre le tout sur la tête durant la nuit, faire tenir avec un linge. »

Les racines séchées sont employées dans le cas d'inflammation et sont même données à mâcher aux nourrissons pour apaiser leurs gencives enflammées.

Enfin, les *Livres des simples* énumèrent une série d'applications médicinales aujourd'hui discutables : maux d'estomac, entérites, toux, catarrhes, gonorrhée, leucorrhée, diarrhée, maladies nerveuses, maux de gorge, de dents, de gencives, d'oreille, des yeux, piqûres, ulcères...

Aujourd'hui, la guimauve est surtout utilisée pour son mucilage à propriétés émollientes, antitussives et anti-inflammatoires. Les fleurs de la guimauve la rattachent aux espèces pectorales et ses racines aux espèces calmantes.

10.2.3. La rue

La **rue** (*Ruta graveolens*), plante méditerranéenne originaire d'Italie et des Balkans, pousse naturellement dans les terrains secs et même arides. Elle est largement utilisée comme condiment depuis l'Antiquité, mais ce n'est qu'au Moyen-Âge que sa culture se répand dans toute l'Europe méridionale et dans le Sud de la France, sur des terrains calcaires à basse altitude.

La rue est une plante vivace qui appartient au Moyen-Âge aux plantes dites "de la Saint-Jean" : plantée en mai, elle est recueillie le plus souvent dès juin. De la famille des Rutacées,

ses tiges ramifiées portent des feuilles deux à trois divisées, les fleurs jaunes tant disposées en ombelles .Il est dit que sa récolte en lune décroissante favoriserait certaines propriétés, notamment abortives. Les feuilles séchées à l'ombre se conservent une année entière.

Au 9^{ème} siècle, Strabon en fait une description élogieuse ; sa principale vertu est pour lui de combattre les poisons et les venins. Le meilleur remède contre les venins est pour lui une décoction de feuilles de rue, de noix et de figes.

Pour sainte Hildegarde, la rue, associée au persil, donne un onguent utile dans les rhumatismes : « prenez du persil et quatre fois plus de rue vineuse, et faites chauffer cela avec de l'huile d'olive [ou] de la graisse de bouc ; après les avoir fait égoutter, placez ces herbes aussi chaudes que possible sur l'endroit douloureux et fixez-les avec un bandeau. »

Dans le même ouvrage, elle conseille un autre remède à base de rue à utiliser « si la vue se couvre de brouillard » : « prenez du suc de rue et d'hysope en quantités égales, ajoutez y trois fois autant de vin, versez dans un pot de bronze pour en conserver les vertus et le soir, au coucher, frottez le tour des yeux et des paupières. »

Les médecins de Salerne font intervenir la rue dans de nombreux breuvages destinés à guérir l'épilepsie, les douleurs des dents, l'obstruction de la rate et du foie, la dysurie, l'incontinence, les douleurs provoquées par des coups ou des chutes...

Dans le *Cambrésis* de Nicolas de Gonram, la rue est préconisée, dans du vinaigre, pour faire revenir à elles les personnes tombées en syncope.

Un autre manuscrit médiéval lui reconnaît une action contre la lèpre.

La rue est peu utilisée aujourd'hui en médecine car elle provoque à des doses élevées des vertiges et de l'ivresse. On lui reconnaît néanmoins de propriétés vermifuges, la feuille fraîche peut être appliquée sur des plaies guérissant mal et son huile essentielle peut être utilisée dans les rhumatismes ainsi que sa tisane en compresse contre les inflammations des yeux.

10.2.4. La sauge

La **sauge** (*Salvia officinalis*) de la famille des Lamiacées était connue en Egypte au moins depuis le 14^{ème} siècle avant J.-C., avant d'être cultivée en Grèce et en Italie. Répandue à partir de l'Italie par les moines bénédictins, elle figure dans les jardins des monastères en France à partir du 9^{ème} siècle et, de là, gagne ceux des paysans.

La tige émet des rameaux quadrangulaires très nombreux, ce qui donne à la plante un aspect touffu. Les feuilles sont blanchâtres, opposées, pétiolées et lancéolées, à nervures nombreuses, saillantes à la face inférieure. Les fleurs sont grandes, bleu-violet à rose à corolles à deux-lèvres, disposées en verticilles formant un épi, elles ont seulement deux étamines dites pivotantes.

Selon un manuel du 14^{ème} siècle, *Le ménagier de Paris*, en hiver il faut ôter toutes les branches de sauge qui sont morte pour pouvoir ensuite la planter de janvier à mars, voire jusqu'en juin, en enfonçant ses rameaux dans la terre.

Dès l'Égypte antique, certaines propriétés médicinales sont exploitées : on en fait boire le jus aux femmes stériles pour les rendre fécondes et à celles qui sont enceintes pour éviter un accouchement anticipé.

Chez les Grecs, Hippocrate la préconise dans la diarrhée tandis que Galien et Dioscoride la considèrent comme diurétique, tonique, emménagogue et astringente.

Son nom dérivé du latin "*salvare*" qui signifie "guérir" montre l'importance de cette plante dans les médecines médiévales. Vers 840, Strabon la met en première place dans son *Hortulus* et la reconnaît « salutaire à plusieurs maladies des hommes ». Un médecin de Salerne au 14^{ème} siècle se demande même « pourquoi mourrait l'homme dans le jardin duquel pousse la sauge, si ce n'est qu'aucune plante des jardins n'est assez forte contre la mort ? »

Pour sainte Hildegarde, la sauge calme de nombreux dysfonctionnements physiologiques, notamment les troubles urinaires ou digestifs. Dans son *Physica*, elle conseille contre l'incontinence : « faire cuire de la sauge dans l'eau, filtrer, boire souvent, chaud et on sera guéri » ; contre l'anorexie : « prendre de la sauge, un peu de cerfeuil, un petit peu d'ail, piler le tout dans du vinaigre, en faire un condiment qu'on mettra sur les aliments et on retrouvera l'appétit. ». D'autre part, la sauge lui paraît calmer les troubles de l'humeur et les maladies nerveuses. Ainsi, elle recommande, pour éliminer la bile noire, de « prendre des feuilles de sauge, les pulvériser et manger cette poudre sur du pain » ; contre la colère, de « prendre de la rose et à peine moins de sauge, réduire cette poudre et, au moment où la colère jaillit en soi, présenter cette poudre devant les narines. »

Un texte de Platearius reprend certaines de ces indications. Pour lui, la sauge domestique « dégage et chasse les humeurs » et permet de « conforter les nerfs. » Il la préconise contre l'épilepsie (« donner du vin où l'on aura cuit de la sauge ») et en emplâtre sur les membres contusionnés

Un autre texte médiéval indique que « la sauge est profitable dans les maladies des nerfs et la paralysie, mais a le défaut de faire tomber les cheveux. » ; d'après cette même source, la sauge peut être administrée « contre le poison, la goutte et contre les vers. ». Un calendrier médical du Moyen-Âge conseille quant à lui, pour rester en bonne santé, de prendre, au mois de juin, un plein verre d'eau dès qu'on se lève, du lai cuit, et surtout de manger de la sauge.

Enfin, il ne faut pas oublier l'usage culinaire de la sauge qui est presque aussi important que l'usage médicinal. Cette plante est en effet employée comme condiment aromatique aussi bien chez les Grecs que chez les Romains et au Moyen-Âge, le *Ménagier de Paris* rédigé en 1393, et le *Viandier* de Guillaume Tirel donnent de nombreuses recettes utilisant la sauge.

La sauge est toujours utilisée actuellement pour ses propriétés toniques, cholérétiques et antisudorales en usage interne, astringentes et cicatrisantes en usage externe. C'est aussi une épice utilisée en charcuterie qui possède des propriétés anti-oxydantes.

10.2.5. La fève

La **fève** (*Vicia faba*), est une Légumineuse qui pousse spontanément au Sud de la mer Caspienne, en Perse et en Mauritanie. Plante annuelle avec une tige carrée portant des feuilles grisâtres, ses fleurs blanches sont teintées de violet. Les grains aplatis sont contenus dans des gousses qui deviennent noires à maturité . Sa culture est reconnue en Egypte plus de 2000 ans avant J.-C. et remonte en Europe à l'âge du bronze ; elle est déjà bien établie chez les Grecs et les Romains, chez qui elle constitue un légume très populaire, à tel point que des cas de fabisme – intoxication grave due à la consommation régulière et abusive de fèves – sont décrits dès cette période.

Pierre de Crescens détaille, au 14^{ème} siècle, la manière dont ces fèves sont cultivées : les fèves doivent être semées en janvier ou février ; en mars, elles sont débarrassées de leurs quatre feuilles ; la récolte peut alors avoir lieu en mai ou en juin mais il faut toujours attendre le décours de la lune pour les arracher. On doit aussitôt étendre les fèves afin de pouvoir les battre et les faire sécher.

Dans l'Antiquité, la fève est reconnue efficace pour calmer la toux, combattre la dysenterie, les vomissements et les maladies rénales.

Saint Jérôme lui attribue des vertus aphrodisiaques. Dans une épître, il en interdit d'ailleurs la consommation aux religieuses mais, après l'an mil, l'importance de ce légume dans l'alimentation sera si grande que beaucoup d'ordres oublieront cette recommandation.

Plusieurs textes médiévaux reconnaissent l'utilité de l'emplâtre de farine de fèves et deux grands auteurs en font l'éloge.

Saint Hildegarde préconise cet emplâtre dans les ulcérations du corps et dans les démangeaisons dues à la gale. Dans son *Physica*, elle en donne la recette : « Prendre de la farine de fèves, ajouter un peu de poudre de grains de fenouil et pétrir cela dans l'eau avec un peu de farine de froment jusqu'à ce que la préparation devienne consistante. Faire sécher au feu ou au soleil ces petits emplâtres et les placer souvent sur les zones malades. La douleur sera évacuée et on guérira. »

Platearius reprend certaines indications données par ses pères, Galien et Dioscoride, et conseille ainsi : « sur les apostumes qui se trouvent derrière l'oreille, faire un emplâtre de fèves et de farine de fénugrec ; contre la sécheresse et autres maux des yeux, mélanger fèves, roses et encens avec un blanc d'œuf et poser ; (...) pour empêcher les poils de pousser, mettre de la farine de fèves sur la partie concernée du corps. » Il lui attribue même des vertus plus surprenantes : « la farine de fèves mise en emplâtre près des organes de génération des enfants diminue et affaiblit chez eux le désir de luxure. »

En médecine populaire, cet emplâtre vinaigré s'emploie contre les taches de rousseur ou pour réveiller les ulcères atoniques ; il fait passer le lait, résout les furoncles, accélère la cicatrisation des plaies ; pétri avec du vin, il peut aussi guérir la cataracte.

D'autres parties de la plante sont réputées thérapeutiques : les graines combattent la diarrhée chronique ; les gousses vertes et les fleurs sont diurétiques et aromatiques ; l'eau distillée des cosses et l'infusion des cendres de la tige sont réputées contre l'hydrophisie et contre ce que l'on nomme alors la "pierre" et la "gravelle" et que l'on assimile aujourd'hui aux calculs rénaux et aux lithiases urinaires. Platearius affirme aussi que la moitié d'une fève posée sur le point de succion d'une sangsue arrête le sang.

La fève a aujourd'hui disparu de nos pharmacopées. Ce n'est plus qu'un légume consommé en abondance dans les pays méditerranéens, qui peut encore provoquer des cas d'intoxication, le fabisme se traduisant par une anémie, une jaunisse et une hémoglobinurie.

10.2.6. Le chou

Le **chou** (*Brassica oleracea*) est un Crucifère originaire d'Europe où l'on a commencé par récolter la plante sauvage avant de la cultiver d'abord vers le Nord, sur les littoraux de la Manche et de l'Atlantique, puis sur ceux de la Méditerranée occidentale.

Sa culture remonte au Néolithique. Les Grecs y voient un remède précieux, tandis que les Romains l'apprécient surtout comme légume. Les fleurs cruciformes, jaunes ou blanches, parfois veinées de rouge, sont réunies en grappes composées.

Au Moyen-Âge, le chou conserve cette ambivalence : à la fois légume de consommation courante et plante thérapeutique reconnue. Selon le *Rustican*, on sème les choux en août ou au début de septembre de sorte qu'on les transplante lorsqu'ils auront poussé.

Dans l'Antiquité, le chou, cuit avec du miel, est prescrit contre la colique et la dysenterie. Le chou bouilli passe pour une panacée : appliqué en cataplasme, il arrête les convulsions guérit les morsures de taupes et de chiens enragés.

Pour Caton l'Ancien (234-149 avant J.-C.), il semble qu'aucun mal ne résiste au chou : il combat l'insomnie, rend les enfants robustes, calme les maux de tête, cicatrise les fistules, chasse les polypes, guérit la surdité... Caton, qui consomme le chou cru arrosé de vinaigre, voit en lui l'élixir de longue vie qui permet aux Romains de se passer de médecins et lui attribue la procréation de ses vingt-trois fils. Il pense également que le chou préserve de la peste.

Dioscoride distingue les effets du chou selon son niveau de cuisson : pour lui, le chou légèrement cuit purge, tandis que, soumis à une double cuisson, il constipe. Il le recommande aussi pour fortifier la vue.

Au Moyen-Âge, le chou est utilisé pour faire passer l'ivresse. L'Ecole de Salerne, dans la lignée de Dioscoride, voit le chou comme un médicament à double tranchant, à la fois constipant et relâchant.

Nicolas de Gonram écrit quant à lui, au 13^{ème} siècle : « pour faire tomber les filaires de la sanie, appliquez dessus des feuilles de chou et un linge trempé d'eau » ou encore « pour faire disparaître les glandes, préparez des cendres de trognon de choux et mettez les à détremper dans le miel ; vous vous en servirez pour faire de fréquentes frictions. »

Le chou est aussi préconisé comme remède contre la calvitie : « Pour empêcher les cheveux de tomber, on prend des racines sèches de chou et on les roule dans de l'eau de fontaine jusqu'à ce qu'elles ramollissent, puis on s'en lave la tête souvent. ».

De même que la fève, le chou n'est plus connu aujourd'hui que comme légume.

(Bardeau, 1976 ; Boudet, 1998 ; Coulon, 1982 ; Courtois, 1995 ; Delaveau, 1982 ; Fiot, 1984 ; Girre, 1997 ; Lacombe, 1992 ; Maurin, 1992 ; Sodigne-Costes, 1990)

10.3. Les plantes alimentaires (Bourgeois-Cornu, 1999 ; Brossard, 1990 ; Redon, 1991)

Un texte du milieu du 11^{ème} siècle issu des archives de Cluny nous décrit précisément la journée des moines, et notamment le détail des deux repas (Pognon, 1981).

A midi sonne le signal du premier repas, le *prandium*. Le menu comporte deux plats : un de **fèves** ou de **pois** et un de légumes verts, tels que **choux**, **laitues**, **salades** diverses. Les dimanche, mardi, jeudi et samedi, chaque moine se voit en outre servir cinq œufs et, éventuellement, une portion de fromage cuit. C'est ce qu'on appelle une "générale". Les trois autres jours de la semaine, on distribue une "pitance" que deux religieux doivent se partager, et qui est composée d'une livre de fromage mou ou d'une demi-livre de fromage dur, ainsi que de quatre œufs, soit deux par personne au lieu de cinq. Le dimanche et le jeudi, la "générale" se grossit de poisson, mais jamais de viande, sauf pour les malades soignés à l'infirmerie. Comme nous l'avons vu précédemment, du pain est distribué et le repas est accompagné de vin.

Une fois les vêpres chantées vient le moment du repas du soir, la *cena*, très différent du repas de midi. Il se compose de pain accompagné de fruits crus et d'oublies – pâtisseries très minces faites de farine pressée entre des fers.

La frugalité de cette *cena* atténue un peu la surprise que peut causer la relative abondance du *prandium*. Il faut ajouter que le régime des deux repas n'est en vigueur qu'en dehors des périodes de jeûne, lequel est prescrit non seulement pendant les quarante jours de carême mais aussi pendant les cinq mois qui s'écoulent entre les ides de septembre (13 septembre) et le carême, période qui constitue le "carême monastique" décrit dans la règle de saint Benoît. En outre, les mercredis et vendredis des semaines séparant la Pentecôte du 13 septembre sont aussi des jours de jeûne.

Ce texte n'est qu'un exemple, car les menus varient d'un ordre à l'autre, et même chez les bénédictins on observe dès le 12^{ème} siècle un certain nombre de déviances à la règle, avec notamment des repas de plus en plus copieux – où la viande est appréciée – et surtout de plus en plus arrosés.

Néanmoins, il fixe les grands principes de l'alimentation au 11^{ème} siècle : on ne consomme pas de viande et peu de poisson – celui-ci, nous précise ce même texte de Cluny, n'est servi que « s'il est possible de s'en procurer. » Outre le pain et le vin, le repas des moines est donc à base de légumes, de fruits et d'œufs.

10.3.1. Les légumes

Les légumes constituent l'essentiel du repas de midi. Racines, feuilles et fruits de ces plantes composent une grande partie de l'alimentation des moines.

Trois jardins à Orsan sont consacrés à la culture des légumes :

- dans le carré des blés, sont cultivées en été des **fèves** et, après la moisson, d'autres légumes dit « légumes d'hiver » : les **choux**, les **poireaux** et les **radis noirs** ;
- le potager labyrinthe accueille **choux**, **carottes**, **persil**, **salade** ;
- dans le potager aromatique, les paniers surélevés sont réservés aux nombreuses variétés de **courges** mais on trouve également au sol, auprès d'elles, d'autres légumes tels que **petits pois**, **haricots**, **aubergines**, **tomates-cerises** et **poivrons**.

Les **fèves**, qui sont cultivées en alternance avec le blé dans le carré des blés, constituent la base de l'alimentation à cette époque. Elles sont appréciées crues, à la « croque au sel » ou à peine cuites et accompagnées de ricotta assaisonnée.

L'une des recettes monastiques les plus anciennes qui nous soit parvenue, remontant au début du 11^{ème} siècle, est celle des fèves de Cluny. Les fèves, aliments quotidiens des moines, sont alors accommodées selon un véritable rite : une fois que les moines cuisiniers se sont lavés les mains et ont fait les trois oraisons prescrites, ils lavent les fèves non écosées dans trois eaux successives puis les mettent à bouillir dans un chaudron. L'écume et les mauvaises fèves qui surnagent au moment de l'ébullition sont enlevées avec une écumoire qui sert aussi à gratter au fond celles qui ont accroché. Quand les gousses de fèves commencent à s'ouvrir, on les retire du feu et on les passe trois fois dans l'eau froide, puis on les verse dans une marmite bien couverte où on les met à cuire quelques temps avec du lard. Ce lard n'est pas servi avec les fèves : récupéré, pressé, il accompagne les légumes verts qui sont de leur côté lavés à l'eau bouillante. Quant aux fèves, on y mêle, après la cuisson, un peu de graisse et le cuisinier doit les goûter pour s'assurer qu'elles sont bien salées.

La description donnée par Ulrich des ustensiles de cuisine utilisés à Cluny donne aussi un aperçu de l'importance accordée à ce légume : on trouve en cuisine, écrit-il « trois chaudrons : un pour les fèves, un pour les légumes, le troisième avec un trépied en fer où on peut faire la lessive ; quatre bassines, l'une réservée pour les fèves à demi-cuites, une autre où se déverse la conduite d'eau et où on lave les fèves avant de les jeter dans le chaudron, une troisième pour laver la vaisselle (...) ; quatre grandes pelles dont une pour les fèves et une pour les légumes. »

10.3.2. Les fruits

Ces fruits constituent pour les moines une partie importante du repas du soir.

De la même façon que pour les légumes, trois jardins à Orsan sont consacrés aux arbres fruitiers :

- le verger de pommiers ;
- le clos des trois vergers : **cerisiers, cormiers, poiriers** ;
- le jardin des petits fruits : **fraises, framboises, cassis, mûres...**

Le clos des trois vergers est l'espace le plus vaste consacré aux grands arbres fruitiers. Il abrite trois espèces très fréquentes dans les jardins médiévaux.

Les **cerisiers** et les **poiriers** sont des arbres encore bien connus et toujours très appréciés pour leurs fruits.

Entre ces deux espèces, les **cormiers** ont su trouver leur place. Le cormier, ou sorbier domestique, est un arbre aujourd'hui quelque peu oublié. Autrefois, on utilisait son bois très dur pour réaliser les manches des outils. Son fruit, la corne, a la forme d'une petite poire et une saveur très acerbe. Il ne mûrit pas sur l'arbre mais, conservé sur de la paille, il devient sucré par blettissement. Dans certains pays, notamment la Suède, on l'utilise toujours pour fabriquer une boisson fermentée.

10.3.3. Les plantes colorantes

Au Moyen-Âge, la cuisine n'est pas qu'affaire de saveur. Les textes nous montrent des cuisiniers souvent obstinés à réaliser un plat aussi beau pour la vue que bon pour le goût (O. Redon, 1991).

C'est dans cet esprit que sont cultivées certaines plantes utilisées en cuisine pour leur couleur plus que pour leurs qualités gustatives. Un texte du 14^{ème} siècle nous renseigne sur la hiérarchie des couleurs qui existait alors et sur les différentes manières de les obtenir.

Le jaune est alors la couleur dominante de la cuisine. Par la suite, le jaune sera remplacé par le doré dans les recettes destinées aux princes et aux rois. En l'absence de feuilles ou de poudre d'or, on dore aux jaunes d'œuf et au **safran**.

La deuxième couleur est le vert. Plusieurs plantes sont utilisées en cuisine, indépendamment de leur saveur, uniquement pour leur qualité de verdir : feuilles d'**oseille**, d'**épinard**, de **persil**, de **blé d'hiver**, de **fève** ou de **vigne**. Des recettes élaborées par les plus grands cuisiniers visent à obtenir le plus beau vert.

La troisième couleur est le brun ou le roux.

La quatrième est le noir. Les sauces noires et sarrasines sont colorées par des foies de volaille ou du pain plus que grillé mais aussi par des **raisins** secs foncés ou des **pruneaux**. Le blanc est à égalité avec le noir : il suggère une base de riz d'amande, un assaisonnement au **gingembre** ou au sucre.

La sixième couleur est le rouge. Elle renvoie à la lumière et à la beauté. Le suc rougeâtre sécrété par le bois de **santal** colore en vieux rose. La racine d'**orcanette** donne un rouge lumineux. **Tournesol** et **lichens** qui est une association symbiotique d'une algue et d'un champignon, savamment utilisés, modulent des rouges qui peuvent aller du violacé au violet, voire même au bleu.

Conclusion

Les jardins reconstitués du prieuré Notre-Dame d'Orsan sont la parfaite illustration de l'art des jardins durant le Bas Moyen-Âge, à une époque où les monastères étaient les centres de rayonnement intellectuel de l'Occident.

Ils permettent de voir à quel point cet art y était perçu, plus que tout autre, comme enchevêtrement du temporel et du spirituel. En effet, si le jardin est un élément indispensable à la survie autarcique des moines, puisqu'il leur fournit l'essentiel des aliments de subsistance ainsi que la plupart des remèdes utilisés alors en médecine, il est toujours conçu comme une métaphore de l'âme qu'il faut cultiver pour atteindre le Paradis, en même temps qu'il représente ce même Paradis auquel tout Chrétien aspire. Tout, dans ces jardins, peut amener une lecture symbolique : les plantes y sont choisies pour leur utilité mais aussi pour leur symbole biblique, et leur agencement selon certaines formes et certains nombres sans cesse répétés doit rappeler à chaque instant à celui qui les traverse la présence de Dieu.

Les jardins d'Orsan sont donc l'exemple le plus concret permettant d'embrasser aujourd'hui d'un seul regard les trois aspects de la règle bénédictine : le travail manuel, puisque leur entretien occupe la plus grande partie de l'emploi du temps des moines, le travail intellectuel, puisque la culture des plantes médicinales est alors la base des connaissances en médecine et en pharmacie, la prière, puisque tout nous y ramène à Dieu, présent à la fois dans chacune des plantes qui sont ses créations, dans leur mise en relation symbolique, et dans la beauté et l'harmonie de l'ensemble.

Cette conception purement médiévale des jardins sera considérablement remise en cause et renouvelée par la suite. Dès la Renaissance, d'abord, au cours de laquelle l'humanisme incite à mettre l'Homme et non plus Dieu au centre de la création : la symbolique chrétienne des jardins est délaissée au profit de l'aspect pratique ; l'application des lois de la perspective et le désir de symétrie paraissent indispensables pour créer une nouvelle harmonie qui n'est plus celle que voyaient les moines dans leurs petits clos. A l'époque classique ensuite, où des architectes paysagistes comme le Nôtre, en créant les jardins dits "à la française", renouvellent de façon fondamentale l'art de domestiquer la nature : la division y est définitivement abandonnée au profit d'une vision d'ensemble plus harmonieuse qui vise le gigantisme avec ses perspectives immenses ; la statuaire est imbriquée dans le décor ; la diversification de l'alimentation et de la médecine modifie le nombre et la nature des plantes cultivées, le potager et le jardin des simples perdant leur importance au profit d'un jardin purement ornemental. A

l'époque moderne, enfin, où l'avènement du jardin particulier amène encore de nouvelles façons de jardiner pour soi.

Le travail des architectes et des jardiniers d'Orsan permet donc à un public ignorant pour l'ensemble l'histoire du paysagisme, qui n'est plus enseignée en dehors des écoles d'architecture, de retrouver une science aujourd'hui perdue et d'envisager une manière différente de lire un jardin, une manière qui a dominé l'Europe pendant la plus grande partie du millénaire médiéval.

- 1- E. ANTOINE, *Le Jardin médiéval*, Ed. Réunion des musées nationaux, Paris, 2000
- 2- J. d'ARES, « Aspect symbolique du jardin de Saint-Arnoult et des jardins en général », in *Le Jardin médiéval*, colloque à l'abbaye de Saint-Arnoult, Monastère des Arts, Ed. Adama, 1988
- 3- M. AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, Ed. Van oest, Paris, 1947
- 4- A. AUSSIBAL, « L'art fontevriste », in *Zodiaque* n°154, p. 2-57, 1987
- 5- J. BARBAUD, « Capitulaire de Villis et jardins médiévaux », in *Le Jardin médiéval*, colloque à l'abbaye de Saint-Arnoult, Monastère des Arts, Ed. Adama, 1988
- 6- F. BARDEAU, *La Pharmacie du bon Dieu*, Ed. Stock, Paris, 1973
- 7- F. BARDEAU, *La Médecine par les fleurs. Thérapeutique naturelle par les extraits de plantes aromatiques*, Ed. Robert Laffont, Paris, 1976
- 8- C. BEAUNE, *Le Langage symbolique des jardins médiévaux*, Ed. Le Léopard d'or, Paris, 1995
- 9- J.-M. BIENVENU, *L'Etonnant fondateur de Fontevraud, Robert d'Arbrissel*, Ed. Nouvelles Editions Latines, 1981
- 10- J.-M. BIENVENU, *Les Premiers temps de Fontevraud, 1101-1189 : naissance et évolution d'un ordre religieux*, Sorbonne, 1985
- 11- J.-M. BIENVENU, « L'expansion fontevriste », in *Fontevraud, Histoire-Archéologie* n°2, 1994
- 12- A. BLANC, R. BLANC, *Les Symboles de l'art roman*, Ed. du Rocher, Paris, 1999
- 13- P. BONNET, *Pharmacie et thérapeutique au Moyen-Âge*, thèse de doctorat en pharmacie, Rennes, 1984
- 14- M. BOTINEAU, *Les Plantes du jardin médiéval*, Ed. Eveil Nature, Saint-Yriex-sur-Charente, 2001
- 15- H. BOUDET, *Utilisation thérapeutique de quelques plantes médicinales cultivées dans les jardins des monastères au Moyen-Âge*, thèse de doctorat en pharmacie, Nantes, 1998
- 16- C. BOUREUX, *Les Plantes de la Bible et leur symbolisme*, Ed. du Cerf, Paris, 2001
- 17- L. BOURGEOIS-CORNU, *Les Bonnes herbes du Moyen-Âge*, Ed. Publisud, Paris, 1999
- 18- M. BOUTIER, *Monastères. Des pierres pour la prière*, Coll. Patrimoine vivant, Ed. Desclée de Brouwer, Paris, 1997
- 19- M. BROSSARD, « Les Vergers du Paradis », in *Vergers et jardins dans le monde médiéval*, Aix, 1990

- 20- M. CAMBORNAC, *Plantes et jardins du Moyen-Âge*, Coéd. Hartmann et Laboratoires Yves Rocher, Paris, 1998
- 21- A. de CANDOLLE, *Origine des plantes cultivées*, Rééd. Jeanne Lafitte, Marseille, 1991 (Ed. d'origine Ancienne librairie Germer Baillièrre et Cie, Paris, 1883)
- 22- G. de CHAMPEAUX, Dom S. STERCKX, *Introduction au monde des symboles*, Ed. Zodiaque, La Pierre-qui-vire, 1989
- 23- M. CHARAGEAT, *L'Art des jardins*, P.U.F., Paris, 1962
- 24- H. COULON, *Curiosité de l'histoire des remèdes comprenant des recettes employées au Moyen-Âge dans le Cambrésis*, Cambrai, 1982
- 25- R. COURTOIS, *Le Jardin de plantes médicinales de l'abbaye de Vauclair*, Ed. Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne, Laon, 1995
- 26- J. DALARUN, *L'Impossible sainteté. La vie retrouvée de Robert d'Arbrissel*, Ed. du Cerf, Paris, 1985
- 27- J. DALARUN, *Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud*, Ed. Albin Michel, Paris, 1990
- 28- J. DAUPHINE, « Du paradis terrestre », in *Vergers et jardins dans le monde médiéval*, Aix, 1990
- 29- M.-M. DAVY, *Initiation à la symbolique romane (12^{ème} siècle)*, Ed. Flammarion, Paris, 1977
- 30- P. DELAVEAU, *Histoire et renouveau des plantes médicinales*, Ed. Albin Michel, Paris, 1982
- 31- C. DELUZ, « Le jardin médiéval, lieu d'intimité », in *Vergers et jardins dans le monde médiéval*, Aix, 1990
- 32- A. DIMIER, *Les Moines bâtisseurs*, Ed. Fayard, Paris, 1964
- 33- R. DION, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au 19^{ème} s.*, Paris, 1959
- 34- G. DUBY, *L'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Ed. Montaigne, Paris, 1962
- 35- G. DUBY, *Guerriers et paysans, 7^{ème} – 12^{ème} s.*, Ed. Gallimard, Paris, 1973
- 36- G. DUBY, *Le Temps des cathédrales*, Ed. Gallimard, Paris, 1976
- 37- G. DUBY, *Saint Bernard - L'Art cistercien*, Ed. Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1976

- 38- C. FIOT, *Utilisation des plantes dans les monastères au Moyen-Âge*, thèse de doctorat en pharmacie, Paris XI^{ème}, 1984
- 39- L. GENICOT, *Le 13^{ème} siècle européen*, Coll. Nouvelle Clio, Ed. P.U.F., Paris, 1968
- 40- J. GIMPEL, *Les Bâisseurs de cathédrales*, Ed. Seuil, Paris, 1980
- 41- P.G. GIRAULT, *Jardins du Moyen-Âge*, Ed. Le Léopard d'or, Paris, 1995
- 42- L. GIRRE, *Traditions et propriétés des plantes médicinales*, Ed. Privat, Toulouse, 1997
- 43- M.-T. GOUSSET, *Jardins médiévaux en France*, Coll. Itinéraires de découvertes, Ed. Ouest-France, Rennes, 2003
- 44- R. GRAND, R. DELATOUCHE, *L'Agriculture au Moyen-Âge*, Paris, 1950
- 45- A. GRIECO, *Réflexions sur l'histoire des fruits au Moyen-Âge*, Ed. Le Léopard d'or, Paris, 1993
- 46- R. GRAVES, *Les Mythes grecs*, Ed. Librairie Arthème Fayard, Paris, 1987
- 47- M.-T. HAUDEBOURG, *Les Jardins du Moyen-Âge*, Ed. Librairie Académique Perrin, Paris, 2001
- 48- C. HEITZ, *Les Jardins au temps de Charlemagne, l'exemple des jardins de Saint-Gall*, Ed. Le Léopard d'or, Paris, 1995
- 49- P. HOBHOUSE, *L'Histoire des plantes et des jardins*, Ed. Bordas, Paris, 1994
- 50- J. HUBERT, *L'Europe des invasions*, Ed. Gallimard, Paris, 1967
- 51- J. HUBERT, *L'Empire carolingien*, Ed. Gallimard, Paris, 1968
- 52- H. JOHNSON, *L'Atlas mondial du vin*, Ed. Robert Laffont, Paris, 1985
- 53- F. KAUFFMAN, « Réalisation d'un jardin de type médiéval », in *Le Jardin médiéval*, colloque à l'abbaye de Saint-Arnoult, Monastère des Arts, Ed. Adama, 1988
- 54- D. KNOWLES, *Les Moines chrétiens*, Ed. Hachette, Paris, 1969
- 55- F. LACOMBE, *Sur l'alcool et l'élaboration de quelques élixirs et liqueurs monastiques à partir de plantes médicinales*, thèse de doctorat en pharmacie, Montpellier I, 1992
- 56- J. LE GOFF, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Coll. Les Grandes civilisations, Ed. Arthaud, Paris, 1964
- 57- J. LE GOFF, « Les villes du Moyen-Âge sont la genèse de l'Etat moderne », in *Le Point* n°1684, 23-30 décembre 2004

- 58- S. LESOT, P. TARAVELLA, *Les Jardins du prieuré Notre-Dame d'Orsan. A la recherche d'un jardin médiéval*, Ed. Actes Sud, Arles, 1997
- 59- S. LESOT, *Au temps des jardins médiévaux. Les saisons au prieuré d'Orsan*, Ed. du Garde-Temps, Paris, 2000
- 60- S. LESOT, H. GAUD, *Orsan. Des jardins d'inspiration monastique médiévale*, Ed. Gaud, Moisenay, 2003
- 61- C.-C. MATHON, *Jardins du Moyen-Âge*, Ed. Le Léopard d'or, Paris, 1995
- 62- C.-C. MATHON, *Les Plantes du jardin carolingien*, Ed. Ville de Melle, Melle, 1991
- 63- D. MAURIN, *Sainte Hildegarde : Une médecine tombée du ciel !*, Ed. Mame, Paris, 1992
- 64- L. MOULIN, *La Vie quotidienne des religieux au Moyen-Âge (Xème-XVème s.)*, Ed. Hachette, Paris, 1997
- 65- G. PENSO, *Les Plantes médicinales dans l'Art et l'Histoire*, Ed. Roger Dacosta, Paris, 1986
- 66- Frère PHILIPPE, *Petite histoire de la vie monastique*, Ed. Siloë, En Calcat et Laval, 1992
- 67- M. PLOTAS-CHAMBLON, J.-B. LEROUX, *Jardins médiévaux*, Ed. Flammarion, Paris, 1999
- 68- E. POGNON, *La Vie quotidienne en l'an mille*, Ed. Hachette, Paris, 1981
- 69- O. REDON, F. SABIAN, S. SERVANTI, *La Gastronomie au Moyen-Âge*, Ed. Stock, Paris, 1991
- 70- P. SERINGE, *Les Symboles dans l'art, dans les religions et dans la vie de tous les jours*, Ed. Helios, Genève, 1985
- 71- G. SODIGNE-COSTES, « Les Simples et les jardins », in *Vergers et jardins dans le monde médiéval*, Aix, 1990
- 72- A. TAPIE, *Le Sens caché des fleurs*, Ed. Adam Biro, Bergame, 1997
- 73- M.-F. VALERY, *Jardins du Moyen-Âge*, Coéd. La Renaissance du Livre et Dexia Banque, Tournai-Bruxelles, 2001
- 74- G. VAN ZUYLEN, *Tous les jardins du monde*, Coll. Découvertes, Ed. Gallimard, Paris, 1994
- 75- G. de VALOUS, *Le Monachisme clunisien*, Paris, 1936

Nom – Prénoms : Palasciano Stéphane, Julien

Titre de la Thèse : Plantes et jardins au Moyen-Age, utilisation et symbolisme, exemple du prieuré Notre-Dame d'Orsan

Résumé de la Thèse : Véritables conservatoires des plantes médicinales durant le Moyen-Age, les abbayes, monastères et autres prieurés apparaissent comme primordiales pour la transmission des connaissances botaniques entre les périodes troubles de la fin du premier millénaire et la Renaissance. De plus, en se penchant d'un peu plus près, on peut s'apercevoir que l'organisation de ses jardins est toute empreinte de symbolisme religieux. Pour cette vie monacale, le monde végétal est donc indispensable à bien des égards : nourriture, médecine, culte religieux, ornementation. Le prieuré Notre-Dame d'Orsan, après sa réhabilitation, nous montre tous ces aspects. Le monde végétal est bien au centre de la congrégation religieuse.

MOTS CLES : Plantes médicinales, Jardin, Symbolisme, Moyen-Age, Prieuré

JURY

**PRESIDENT : M. F. POUCHUS, Professeur de Botanique et de Cryptogamie
Faculté de Pharmacie, Nantes**

**ASSESEURS : Mme C. Sallenave-Namont, Maître de conférences de Botanique
Faculté de Pharmacie, Nantes**

**M. P. Thévenot, Pharmacien
35 route de la Roussalière, 86380 Chabournay**

Adresse de l'auteur : 40 rue RENAN, 17300 ROCHEFORT